

2016-2017

Master 1 histoire et document
Parcours bibliothèques

Entre Islam et chrétienté latine :

Les transferts culturels au prisme de catalogues de
bibliothèques monastiques dans la France médiévale : XII^e-
XV^e siècles.

Bourdilleau Théo |

Sous la direction de Mme |
Avignon Carole

Membres du jury

Avignon/Carole | Fonction

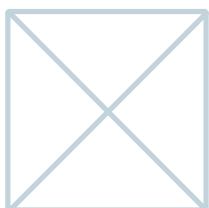
Mathieu/Isabelle | Fonction

Nom/Prénom 3 | Fonction

Nom/Prénom 4 | Fonction

Nom/Prénom 5 | Fonction

Nom/Prénom 6 | Fonction



Soutenu publiquement :
Juin 2017



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>**

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mme Avignon pour ses conseils dans la rédaction de mon mémoire et pour avoir pris le temps de le relire avant le rendu final.

.
Je remercie également Lou-Ann Prevost et Nicolas Caron pour leur soutien indéfectible tout au long de cette année scolaire.

Sommaire

INTRODUCTION

- 1. Les transferts culturels entre monde musulman et monde chrétien**
 - 1.1. Le rôle des sciences arabes dans l'essor des universités
 - 1.2. L'histoire des transferts culturels
- 2. Sources et méthodes de recherche**
 - 2.1. Les catalogues
 - 2.2. Sources et bibliographie
 - 2.2.1. Sources manuscrites
 - 2.2.2. Sources éditées
 - 2.2.3. Bibliographie
- 3. Les transferts culturels dans les bibliothèques monastiques**
 - 3.1. Les fonds des bibliothèques monastiques
 - 3.1.1. Une grande diversité de pratiques vis-à-vis des manuscrits
 - 3.1.2. La constitution des fonds
 - 3.1.3. Le contenu des catalogues
 - 3.2. La représentation des sciences médiévales au sein des catalogues monastiques
 - 3.2.1. L'absence de la religion musulmane dans les catalogues
 - 3.2.2. La Philosophie : la surreprésentation des livres d'Aristote
 - 3.2.3. Les fonds de médecine
 - 3.3. La bibliothéconomie au travers des catalogues
 - 3.3.1. La conception des catalogues médiévaux
 - 3.3.2. Les notices des manuscrits

CONCLUSION

TABLE DES TABLEAUX

INDEX DES AUTEURS ANCIENS ET MEDIEVAUX

Introduction

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny de 1122 à 1156, fut l'un des premiers à entreprendre des traductions d'ouvrages arabes en langue latine en 1142 : « Je me suis indigné de voir les Latins ignorer la cause d'une telle perdition et leur ignorance leur ôter le pouvoir d'y résister ; car personne ne répondait, car personne ne savait. Je suis donc allé trouver des spécialistes de la langue arabe qui a permis à ce poison mortel d'infester plus de la moitié du globe. Je les ai persuadés à force de prières et d'argent de traduire d'arabe en latin l'histoire et la doctrine de ce malheureux et sa loi même qu'on appelle Coran »¹.

Ce projet, né d'une volonté de combattre l'Islam par une lutte intellectuelle plutôt que par une lutte armée, témoigne de l'essor des traductions de l'arabe au latin à partir du XII^e siècle. Comme cela a été à de nombreuses reprises montré, une grande partie des ouvrages classiques grecs nous sont parvenus par l'intermédiaire de traducteurs et de commentateurs musulmans. Mais si le sujet des traductions et leur lien avec l'évolution des universités a très tôt attiré le regard des historiens, la question de la présence de tels ouvrages dans les monastères s'est peu posée, essentiellement en lien avec le faible nombre de ce type d'ouvrages dans les monastères et le peu de renseignements que nous donnent les sources. Pourtant, l'entreprise de Pierre le Vénérable atteste d'une certaine ouverture à ces textes, malgré des règles religieuses très strictes censées en interdire la présence dans les abbayes. La question est donc de savoir à quel point les ouvrages traduits de l'arabe ont pu pénétrer dans les monastères, et quel était le rapport des moines à ces ouvrages. Pour ce faire, nous avons décidé de travailler essentiellement sur des catalogues médiévaux et modernes, attestant de la présence de manuscrits dans les monastères.

Il a d'abord fallu établir un cadre au sujet. En ce qui concerne le cadre géographique, celui-ci se limitera, pour des aspects pratiques, à la France. Bien que l'essentiel des traductions aient été faites à Tolède en Espagne, au Mont Cassin en Italie, et en Sicile, ces ouvrages se sont très vite propagés dans les grandes villes universitaires d'Europe au premier rang desquelles était Paris. Pour prendre l'exemple le plus connu, les œuvres d'Aristote, souvent

¹ Pierre le Vénérable, cité par Jacques Le Goff : Le Goff Jacques, *Les intellectuels au Moyen-âge*, Paris : éd. Du Seuil, 1985, p. 21-22.

accompagnées par les commentaires d'Averroès ont eu un grand succès à l'université de Paris au XIII^e siècle et ont fini par entrer dans les programmes en 1255. Ils ont aussi engendré de vifs débats intellectuels et polémiques, comme en témoignent les écrits de Thomas d'Aquin qui s'est opposé à la doctrine averroïste défendue par plusieurs maîtres de l'université². Avec la diffusion de ces œuvres dans les milieux universitaires, il paraît assez logique que les différents ordres monastiques, parfois liés à ces universités, et possédant d'importantes bibliothèques, aient acquis certains de ces ouvrages. Si les traductions acquises par Pierre le Vénérable sont l'une des premières traces de traductions arabes dans le royaume de France, elles sont exceptionnelles, et c'est en général assez tardivement, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, qu'ont été acquis ces ouvrages par les monastères.

Ce grand mouvement de traduction de l'arabe au latin s'étale sur trois siècles, du XI^e siècle au XIII^e siècle, avant de s'affaiblir peu à peu. Il peut être décliné en trois différentes phases³. La première, datant du XI^e siècle a lieu en Italie au monastère du Mont Cassin, avec la figure de Constantin l'Africain. Ce dernier, mozarabe originaire d'Ifrîqiya (Tunisie), a fait des études en médecine avant d'arriver à Salerne en Italie en 1076 pour des raisons inconnues et de se faire moine au Mont-Cassin. Là, découvrant les lacunes des chrétiens en termes de connaissances en médecine, il entreprit la traduction de manuscrits d'origine arabe afin de transmettre à l'Occident la médecine grecque et arabe. Lors de cette première phase, les traductions se sont donc faites de l'Orient vers l'Occident, avec un traducteur venu directement du *dâr al-islâm*.

La seconde période de traduction, datant du XII^e siècle, voit l'avènement d'entreprises de traductions de la part des Chrétiens, essentiellement en péninsule Ibérique, dans les territoires reconquis par les forces chrétiennes sur al-Andalus. Pendant longtemps, on a attribué ces traductions à l'école de Tolède, l'un des principaux centres de traduction. Aujourd'hui, il a été démontré que ces traductions étaient plus le fait d'initiatives individuelles, sans réelle institutionnalisation, de la part d'intellectuels chrétiens avides de connaissances. Il y a donc clairement un lien entre les traductions et le milieu des écoles urbaines, alors en

² Verbecket Gérard, « L'unité de l'homme : saint Tomas contre Averroès », *Revue philosophique de Louvain*, 1960, vol. 58, p. 220-249.

³ Micheau Françoise, « La transmission à l'Occident chrétien : les traductions médiévales de l'arabe au latin », dans *Etats, sociétés et culture du monde musulman médiéval X^e-XV^e s.*, vol. 2, Garcin Jean-Claude (dir.), Presses universitaires de France, 2000.

pleine extension dans l'Occident chrétien, et d'où étaient issus beaucoup de traducteurs. Le traducteur le plus prolifique de cette époque est Gérard de Crémone, qui traduisit Ptolémée, Aristote ou encore Averroès. Gérard de Crémone s'est passionné pour les écrits de Ptolémée et a décidé de se rendre directement en al-Andalus, à Tolède pour traduire ces traités. Pour ce faire, il a engagé des mozarabes, auprès desquels il a appris peu à peu la langue arabe. Ce parcours est assez proche de celui de la plupart des traducteurs de cette période. C'est au sein de ce mouvement que s'inscrit l'entreprise de traduction par Pierre le Vénérable du Coran, par deux traducteurs d'al-Andalus : Robert de Chester et Hermann de Dalmatie. Cependant, il s'agit de l'une des rares traductions d'œuvres religieuses puisque les traducteurs ayant une formation universitaire s'intéressaient plus à la science et à la philosophie, qui étaient alors les grandes absentes du savoir chrétien.

Après cela, au XIII^e siècle, les différents souverains européens se sont rendus compte de l'importance des sciences d'origine arabe, et se sont peu à peu entourés, au sein de leur cour, de traducteurs et scientifiques. Parmi ces princes éclairés, on retrouve notamment Frédéric II empereur du Saint Empire Romain Germanique, qui engagea des traducteurs tels que Michel Scot à sa cour en Sicile. En Espagne, la grande figure de souverain éclairé est celle d'Alphonse X le Sage, roi de Castille et de León, qui fit traduire de nombreux ouvrages d'astronomie de l'arabe. A côté de ceux-ci se retrouvent d'autres entreprises de traductions individuelles dont les plus connus sont celles d'Arnaud de Villeneuve et d'Hermann l'Allemand.

Même si de nombreuses imprécisions subsistent, le contexte général dans lequel se sont effectuées ces traductions est donc bien connu des historiens. De même, les rapports entre ces traductions et les universités est connu grâce à l'étude de l'évolution des programmes universitaires et des bibliothèques universitaires. En revanche, le rapport entre ces traductions et le monde monastique est beaucoup moins connu. C'est pourtant là qu'ont au départ été effectuées les traductions, puisque les premiers textes ont été traduits au monastère du Mont-Cassin. Cela est dû au fait que les catalogues issus des institutions monastiques sont moins fournis en titres liés aux sciences, et au fait qu'ils laissent une grande imprécision chronologique. Ainsi, les catalogues datent pour les plus anciens du XV^e siècle, soit de la toute fin du Moyen-âge, et il faut souvent faire appel à des sources d'époque moderne pour connaître les fonds des bibliothèques médiévales. Même si l'on peut supposer que les manuscrits médiévaux ont été acquis avant la diffusion de l'imprimerie, cela n'est pas toujours vérifiable, et il nous est assez difficile de donner des assertions chronologiques précises quant au moment où ces textes ont été acquis par les monastères. Le cadre chronologique de notre sujet est

donc assez difficile à établir, et sera surtout basé sur la chronologie des traductions et des études universitaires que sur celle de l'évolution des bibliothèques monastiques.

Nous avons décidé d'aborder dans un premier temps le contexte de ces transferts culturels et la manière dont ils ont été abordés par les historiens, afin de montrer les différents enjeux que recouvrent notre sujet, puis d'évoquer plus en détail la particularité des catalogues médiévaux et les difficultés à les utiliser comme source. Enfin, nous passerons à notre étude de cas, sur la présence de livres traduits de l'arabe dans les catalogues médiévaux.

1. Les transferts culturels entre monde musulman et monde chrétien

1.1. Le rôle des sciences arabes dans l'essor des universités

Intéressons-nous donc dans un premier temps au mouvement des traductions et à l'évolution de la pensée chrétienne aux XII^e-XIII^e siècles. Cela nous permet de montrer comment a été appréhendée la culture musulmane dans l'Europe chrétienne, mais également par quel biais ont été effectués les transferts culturels. Car il est important pour notre sujet de bien définir quels ouvrages proviennent de ces transferts culturels, et comment ceux-ci sont parvenus en France. Comme nous l'avons évoqué en introduction, les traductions d'ouvrages arabes sont liées à un besoin d'obtenir un savoir nouveau, afin de combler les manques de la société chrétienne. Ces principaux manques du savoir médiéval portaient alors sur la théorie en médecine et en astronomie. Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, il existait un savoir pratique assez important au Haut Moyen-âge. En médecine notamment, on estime que les médiévaux avaient des connaissances en pharmacopée dû à un héritage latin, et qu'ils ne furent sur ce point que peu tributaires des ouvrages de médecine⁴. Ce qu'il leur manquait essentiellement était des ouvrages théoriques, permettant d'expliquer le fonctionnement de la médecine et du corps humain. On doit à Constantin l'Africain, moine au monastère du Mont Cassin, les premiers ouvrages théoriques en médecine, tels que *l'Isagoge Iohanniti*, attribué à un élève de Galien, et qui était en fait une traduction de Hunain Ibn Ishâq, auteur arabe du XI^e siècle. Constantin l'Africain traduisit ensuite le *Viaticum*, attribué à Galien, qui était lui aussi une traduction d'un auteur arabe, Ibn al-Djazzar, médecin arabe du X^e siècle. On retrouve ensuite d'autres traductions de Galien : *l'Ars Medica*, *De pulsibus ad Tirones* et *De Sectis* pour les plus répandus. Constantin l'Africain a aussi traduits de nombreux livres d'al-Madjûsi, dont le plus connu est *De Pantegni*. Ces traductions constituaient la première phase d'introduction de la science arabe à l'Occident, il s'agissait de versions abrégées des textes grecs, adaptés de manière à pouvoir s'intégrer au système de pensée chrétien.

⁴ Jacquart Danielle ; « Principales étapes dans la transmission des textes de médecine médiévale (XI-XIV^e siècles) », *Les relations des pays d'Islam avec le monde latin : du milieu du X^e au milieu du XIII^e siècle*, Paris : J. Marseille, 2000, p. 386-409.

Au XII^e siècle, le mouvement de traduction a bénéficié d'un essor considérable. Sous l'influence de lettrés chrétiens, issus des grandes écoles urbaines. Cette période constitue en effet une période de développement de l'enseignement dans les grandes villes. L'exemple le plus connu est celui de Paris où les écoles de la cathédrale Notre Dame et les écoles monastiques de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève ont attiré un grand nombre d'étudiants et de lettrés. Cela a permis la multiplication des écoles et des maîtres à Paris. Ce sont ces écoles qui à partir du XIII^e siècle, ont obtenu des statuts et sont devenues des universités, c'est-à-dire des corporations regroupant maîtres et étudiants. La première fut celle de Paris, dont les statuts furent acceptés par le roi de France Philippe Auguste en 1200, puis validés en 1231 par le pape Grégoire IX. C'est dans ce contexte de développement des écoles que les traductions se sont ouvertes à de nouvelles sciences : l'astronomie, l'arithmétique et la philosophie. Plusieurs pôles de traductions se sont ainsi développés au XII^e siècle⁵. Le premier, dans la vallée de l'Ebre en Péninsule ibérique fut sans doute le plus important. Des traducteurs, dispersés dans les grandes villes d'Espagne, se sont associés à des mozarabes afin de traduire de l'arabe au latin les principaux traités musulmans. Tolède s'imposa notamment comme le plus important centre de traduction du XII^e siècle, et attira de nombreux lettrés, dont Gérard de Crémone, qui fut le traducteur le plus prolifique de cette période. La Sicile, terre reconquise par les Chrétiens, fut également un lieu de traduction important, dû à la présence d'une population d'origine musulmane. On y trouve des traducteurs comme Adélard De Bath (1090-1160), qui traduisit les *Eléments* d'Euclide et les livres d'arithmétique d'Al-Khwârizmî. Enfin, on trouve en Italie le 3^{ème} grand pôle de traduction, puisque les disciples de Constantin l'Africain continuèrent son œuvre de traduction.

L'astronomie fut l'une des premières sciences à avoir retenu l'attention des traducteurs du XIII^e siècle. Cette science s'inscrit dans la continuité des traductions en médecine, puisque selon la pensée de Ptolémée, reprise par les lettrés arabo-persans, les astres étaient censés avoir une influence importante sur le monde terrestre et les humeurs, et influaient donc la médecine. Gérard de Crémone par exemple a décidé de s'installer dans la Péninsule ibérique à Tolède afin de pouvoir traduire en latin les traités de Ptolémée, notamment l'*Almageste*, et ce n'est qu'après qu'il s'est ouvert aux autres sciences arabes. Cependant, si l'astronomie fut

⁵ Genet Jean-Philippe, *La mutation de l'éducation et de la culture médiévales : Occident chrétien (XII^e siècle-milieu du XV^e siècle)*, t.1, Paris : Seli Arslan, p. 91-123.

avec l'arithmétique la science la plus traduite au XIII^e siècle, nous ne nous y attarderons pas, car elle est totalement absente des bibliothèques monastiques médiévales. On voit donc dès à présent qu'il y avait des intérêts culturels divergents entre les traducteurs, représentant des clercs issus de l'université, et les clercs réguliers.

Après l'astronomie et l'arithmétique, la philosophie fut l'autre grande science qui se développa au XIII^e siècle, avec les traductions d'Avicenne et d'Aristote. L'un des premiers traducteurs d'Avicenne fut Abraham Ibn Dahoud, un savant juif né à Cordoue et réfugié à Tolède, qui s'est associé avec Domingo Gonzalvez, l'archidiacre de Tolède. Ces deux auteurs ont traduit en latin le *De anima* d'Avicenne. Ils ont aussi traduits plusieurs autres extraits des œuvres de cet auteur dont le *De universalibus* et la *Métaphysique*. C'est à Gérard de Crémone que l'on doit les premières traductions d'Aristote. Ce dernier, bien qu'au départ tourné vers l'astrologie, s'est intéressé à toutes les sciences arabes. On lui doit ainsi une grande partie du corpus aristotélécien avec les *Seconds analytiques*, le *De Caelo et Mundo*, les *Commentaires de Thémistius*, les trois premiers livres des *Meteorologiques*, le *De Generatione et corruptione* et la *Physique*. On lui doit aussi la traduction en médecine du *Canon* d'Avicenne, œuvre majeur de la médecine arabe, et huit traités de Rhazès.

À partir du XIV^e siècle, les traductions à partir de l'arabe tendent à diminuer. À Tolède, officie au début du siècle Marc de Tolède, qui traduisit plusieurs traités médicaux de Galien et d'Hunain Ibn Ishâq. On lui doit également une entreprise plus originale, liée à une requête de l'archevêque de Tolède, puisqu'il a traduit le Coran, et la profession de foi d'Ibn Tumart, l'inspireur religieux des Almohades. Michel Scot fut aussi un traducteur important, qui officia d'abord à Tolède avant de rejoindre la Sicile de Frédéric II. Il traduisit à Tolède les traités zoologiques d'Aristote *De Animalibus*. Une fois à la cour de Sicile, il traduisit les commentaires d'Averroès sur la *Physique*, *De anima*, *De Caelo*, et la *Métaphysique*. En Castille, le souverain Alphonse X le Sage donna une forte impulsion aux traductions, en s'appuyant sur des traducteurs d'origines juive, surtout dans les domaines de l'astronomie et de l'astrologie. Enfin, à Tolède, officia Hermann l'Allemand entre 1240 et 1256, qui traduisit le dernier texte d'Aristote non traduit, la *Rhétorique*, ainsi que les commentaires d'Averroès sur la *Poétique* et l'*Éthique à Nicomaque*.

Ces nombreuses traductions à partir de l'arabe ne doivent pas faire oublier le fait qu'il existait aussi des traductions directement à partir du Grec de certains auteurs antiques. Plusieurs traducteurs de grec ont notamment officié en Italie au XII^e siècle. Parmi eux, on compte Jacques de Venise, qui a traduit de nombreux ouvrages d'Aristote qui ont été très

diffusés en Europe. Burgundio de Pise a de son côté traduit des livres de Jean Damascène et de Galien. Même si ces traductions à partir du grec ont existé, elles restent très secondaires au XII^e siècle. C'est à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle que le mouvement tend à s'inverser, puisque les traductions à partir de l'arabe diminuent, tandis que celles à partir du grec augmentent. Guillaume de Moerbeek, clerc dominicain, s'est ainsi attelé entre 1265 et 1278 à la tâche de traduire l'essentiel du corpus aristotélicien, en s'appuyant sur les versions arabes et grecques des textes, de manière à en donner le texte le plus fidèle possible. Si les traductions effectuées à partir des originaux grecs ne sont pas comprises dans notre étude, il est parfois difficile de distinguer une traduction du grec d'une traduction arabe dans les catalogues. Cette distinction ne peut se faire qu'en consultant le manuscrit et en le comparant aux différentes versions, grecques et arabes. Ainsi, lorsque nous évoquerons certains auteurs grecs comme Aristote et Galien, nous ne ferons pas la différence entre les traductions grecques et arabes, sauf dans des cas très spécifiques comme celui de l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Ces livres grecs, emprunts de la pensée des commentateurs arabes, ont nourri les sciences médiévales et largement influencé les milieux intellectuels de la société chrétienne, dans ce que l'on a appelé la Renaissance du XII^e siècle⁶. On doit cette expression de Renaissance du XII^e siècle à l'historien américain Charles Homer Haskins, qui a développé l'idée que cette période correspondait à un renouveau du savoir médiéval. Le XII^e siècle a en effet vu se développer dans certains grands centres urbains, des écoles ecclésiastiques qui sont devenues des centres de savoir important, faisant concurrence aux écoles monastiques⁷. Ces écoles se sont ensuite peu à peu institutionnalisées au XIII^e siècle, en obtenant des statuts et en devenant des corporations, et sont devenues les premières universités. Les études dans ces universités sont organisées autour des arts libéraux. On y retrouve le *trivium*, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la dialectique, qui avaient perduré. La dialectique, qui correspond à la logique, au départ basée sur la *Logica Nova*, adaptation par Boèce de la *Logique* d'Aristote, s'est étoffée des nouvelles traductions venues de l'arabe et du grec, et a de plus en plus influencé la pensée théologique. Le *quadrivium*, jusqu'alors peu présent dans

⁶ Constable Gille (dir.), Benson Robert Louis (dir.), *Renaissance and Renewal in the twelfth century*, Toronto : University of Toronto Press, 1991.

⁷ Sot Michel (dir.), Guerreau-Jalabert Anita, Boudet Jean-Patrice, *Histoire culturelle de la France*, Paris : éditions du Seuil, 1997, p. 180-201.

les études, s'est aussi étoffé avec la multiplication des textes d'Aristote, associés aux commentaires des philosophes arabes Averroès et Avicenne, portant sur la physique, la métaphysique, et la morale.

Ces textes ont d'abord été étudiés dans la faculté des arts, spécialisée dans l'étude du *quadrivium*, qui a peu à peu intégré la philosophie à la dialectique, puis les sciences au travers de la philosophie naturelle⁸. La philosophie, très liée à Aristote, s'est développée peu à peu dans les universités. Elle fut incluse dans la théologie qui prit de l'importance par des auteurs tels qu'Alexandre de Halès (1180-1245) et saint Bonaventure (1221-1274), puis devint une science majeure grâce à saint Thomas d'Aquin, qui l'associa à la théologie, censée résoudre les problèmes qui se posent aux hommes par le raisonnement et l'observation. Thomas d'Aquin développe ainsi le premier système de pensée philosophique de l'Occident chrétien en conciliant la foi à la raison. Il se base sur la philosophie aristotélicienne, agrémentée de la pensée platonicienne et néo-platonicienne, qu'il repense totalement notamment en ce qui concerne la métaphysique, et qu'il adapte au monde chrétien. Bien que repensée à travers les schémas de pensée de la chrétienté, cette vision de Thomas d'Aquin a été très influencée par les écrits d'Avicenne, qui fut l'un des premiers à associer la métaphysique d'Aristote à la physique de Platon. À la même époque, Siger de Brabant développe un autre système de pensée, lui aussi basé sur la philosophie d'Aristote, mais à travers une vision averroïste, qui complétait les œuvres d'Aristote par la négation de la providence. Siger de Brabant a ainsi longtemps été perçu comme l'initiateur du courant de « l'averroïsme latin », qui n'apparut pourtant réellement qu'à la fin du XIII^e siècle. Ces grands courants de pensée, initiés au XIII^e siècle, ont donc eu une grande vitalité tout au long de la période médiévale, et ont influencé tous les milieux lettrés de cette période, y compris les milieux monastiques.

1.2. L'histoire des transferts culturels

L'histoire de ces transferts culturels passe par deux courants particuliers, l'un qui s'intéresse aux traductions, l'autre à l'évolution de la pensée chrétienne aux XII^e-XIII^e siècles. Ces deux courants sont très liés, puisque comme nous l'avons évoqué précédemment, les

⁸ Génicot Léopold, *Le XIII^e siècle européen*, Paris : Presses universitaires de France, 1999. Troisième édition. p. 212-235.

historiens se sont efforcés de montrer le lien entre les traductions des œuvres issues de la culture arabo-persane, et l'essor des universités. Notons que par culture arabo-persane, nous entendons tous les ouvrages écrits en langue arabe, souvent écrits par des Chrétiens et Juifs vivants au sein du « dâr al-islâm ».

Les historiens se sont très tôt emparés de ces questions dès le XIX^e siècle, avec l'ouvrage fondateur d'Ernest Renan sur Averroès⁹. Il s'intéresse à la fois à la pensée d'Averroès, mais aussi au succès que celle-ci a eu dans l'Europe chrétienne, au Moyen-âge et à l'époque moderne. Comme l'indique Alain de Libéra dans sa préface, cet ouvrage est un jalon historiographique essentiel, car il est l'un des premiers à s'être intéressé à l'histoire des idées et à avoir étudié dans un long terme la pensée d'Averroès. Cependant, il met surtout en avant la reprise des thèmes grecs par Averroès, et la manière dont les savants européens se sont appropriés la culture grecque à travers ce philosophe arabe. Ce point de vue de l'auteur est celui de l'école méthodique, très européo-centrée, et qui vise à mettre en avant l'héritage grec de la culture occidentale, dans un but de raccrocher l'histoire de France à cette origine antique. Le but premier de l'auteur n'est donc pas d'explicitier les thèses d'Averroès qui l'intéressent peu, mais de présenter celui-ci comme un vecteur de l'héritage grec sur lequel s'est construite la pensée occidentale.

Si par la suite les historiens se sont plus intéressés à la pensée arabe, celle-ci est toujours abordée du point de vue européen. Par exemple, en 1931, l'historien Max Meyerhof, docteur en médecine spécialiste et traducteur d'ouvrages de science arabe parlait d'un déclin de la science musulmane au XII^e siècle¹⁰. Or, un tel déclin ne se constate pas dans les faits puisque la production des savants arabes fut importante jusqu'au XV^e siècle. Si un tel constat a pu être fait, cela est dû au fait que les ouvrages traduits de l'arabe au latin sont tous antérieurs au XII^e siècle. Les chercheurs se sont donc focalisés sur ce que l'Europe chrétienne connaissait de la science arabe plutôt que sur les savants arabes eux-mêmes.

C'est finalement vers la fin des années 1960 et le début des années 1970, avec l'avènement de la Nouvelle histoire, que les historiens se sont réellement intéressés à la culture

⁹ Renan Ernest, *Averroès et l'Averroïsme*, Paris : Maisonneuve et Larrose, 1997.

¹⁰ Micheau Françoise, « La transmission à l'Occident chrétien : les traductions médiévales de l'arabe au latin », dans *Etats, sociétés et culture du monde musulman médiéval X^e-XV^e s.*, vol. 2, Garcin Jean-Claude (dir.), Paris : Presses universitaires de France, 2000.

arabe en tant que telle. L'un des fers de lance de la nouvelle histoire était l'histoire des mentalités, qui consistait à étudier la manière dont un peuple représentait la société dans laquelle il vivait. Ainsi pour l'histoire de l'Islam, les études sur les sciences islamiques se sont multipliées. On peut citer des auteurs tels qu'André Miquel, qui s'est spécialisé dans l'étude de la géographie arabe¹¹, ou tels que Dominique Urvoy, qui s'est intéressé à la pensée religieuse en Islam¹². Cette nouvelle approche de la pensée islamique a également influencé l'histoire des transferts culturels. Ainsi, dans sa thèse consacrée à la pensée de Raymond Lulle, Dominique Urvoy a étudié l'influence de la pensée islamique dans l'œuvre du philosophe chrétien. La différence avec les études précédentes tient au fait que Dominique Urvoy a consacré une partie entière à étudier l'histoire de la pensée religieuse islamique afin de mieux mettre en avant son influence dans les écrits de Raymond Lulle. L'essai de Juan Vernet, *Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne*, rédigé en 1974, est aussi intéressant, car toute la première partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire du monde musulman et au contexte de développement de la science arabe, et l'histoire européenne n'est évoquée que par l'intermédiaire des traducteurs¹³. La période des années 1970 a donc permis de recentrer l'histoire culturelle sur le monde musulman, en s'intéressant essentiellement au contexte de production et à l'histoire de la pensée arabe. Il n'est désormais plus possible d'étudier les transferts culturels entre le monde musulman et le monde chrétien sans connaître l'histoire des sciences arabes.

D'autres historiens se sont intéressés aux traductions et aux impacts de celles-ci dans l'Europe chrétienne. La figure de Charles Homer Haskins, que nous avons déjà évoquée, est particulièrement importante pour l'histoire du monde chrétien. Cet historien américain s'est intéressé au début du XX^e siècle à l'histoire de France et au développement des universités et des sciences au XII^e siècle. Son œuvre la plus importante est *The renaissance of the twelfth*

¹¹ Miquel André, *Géographie humaine du monde musulman jusqu'au début du XI^e siècle*, 3 vol., éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris : école pratique des hautes études, 2001-2002.

¹² Urvoy Dominique, *Penser l'Islam : les présupposés islamiques de l'« art » de Lulle*, Paris : J. Vrin, 1980.

¹³ Vernet Juan, *Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne*, Paris : Sindbad-Actes Sud, 2000.

century, publiée en 1927¹⁴. Il fut le premier à évoquer l'idée d'une renaissance au XII^e siècle et à mettre fin au mythe des *Dark Ages* médiévaux, démontrant que la Renaissance du XIV^e siècle s'était construite très progressivement à partir du XII^e siècle. Charles Homer Haskins a notamment travaillé sur les traducteurs, qui étaient pour lui les principaux artisans de la renaissance médiévale. On lui doit l'ouvrage *Studies in the history of mediaeval science* consacré à la figure des traducteurs, à partir des préfaces des ouvrages traduits afin de découvrir leurs motivations et leurs méthodes de travail¹⁵. Il a aussi participé à la publication de certaines des œuvres de ces traducteurs, et à l'identification de manuscrits. En ce qui concerne les ouvrages traduits de l'arabe, il a complètement renouvelé la chronologie jusqu'alors existante. Jusqu'à ses travaux, les principales traductions étaient attribuées à « l'école de Tolède » créée par l'archevêque Raymond de Tolède. Charles Homer Haskins a alors émis des doutes sur cette école. Il a pu démontrer que certains manuscrits avaient été datés à l'époque de Raymond de Tolède par commodité alors qu'ils étaient bien plus anciens. Il a aussi insisté sur le fait qu'aucune source n'évoque d'institution et il est aujourd'hui admis que s'il arrivait aux traducteurs de collaborer entre eux, leurs entreprises sont avant tout personnelles. Charles Homer Haskins a aussi insisté sur la présence de nombreux traducteurs hors de la région de Tolède comme Robert de Chester dans l'Ebre ou encore Plato de Tivoli en Catalogne. Surtout, après examen et datation minutieuse de nombreux manuscrits, il s'est avéré que la période d'apogée des traductions à Tolède avait lieu sous l'évêque Iohannis, successeur de Raymond de Tolède.

Un congrès datant de 1977 en hommage aux travaux de Charles Homer Haskins revient sur ses apports à l'historiographie et sur l'évolution qui a découlé de ses études¹⁶. Lors de ce congrès, Marie-Thérèse d'Alverny a alors rédigé un article sur la question des traducteurs

¹⁴ Haskins Charles Homer, *The Renaissance of the Twelfth Century*, Cambridge : Harvard university press, 1927.

¹⁵ Haskins Charles Homer, *Studies in the history of mediaeval science*, Cambridge : Harvard university press, 1924.

¹⁶ Constable Giles (dir.), Benson Robert Louis (dir.), *Renaissance and Renewal in the twelfth century*, Toronto : University of Toronto Press, 1991.

étudiés par Charles Homer Haskins¹⁷. Marie-Thérèse d'Alverny est une historienne médiéviste, spécialiste de codicologie et d'histoire des sciences. Elle a notamment dirigé un séminaire d'histoire des idées au Centre d'Etude Supérieure de Civilisation Médiévale. Ce séminaire d'histoire des idées correspond à l'étude de la philosophie médiévale, s'intéressant à la pensée et à la culture intellectuelle médiévale, et s'inscrit donc dans les champs d'étude de la Nouvelle histoire en lien avec l'histoire des mentalités¹⁸. Selon elle, Charles Homer Haskins n'a pas uniquement contribué à revoir nos connaissances sur le XII^e siècle, mais a aussi mis en place une méthodologie basée sur l'étude des textes. Ainsi, selon Marie-Thérèse d'Alverny, il y a trois manières de faire avancer la recherche dans le domaine des traductions. La première est la découverte de nouveaux textes, en grande partie aléatoire. Le travail des historiens doit surtout s'effectuer sur des travaux de traditions des textes, afin d'essayer d'identifier l'origine et le traducteur du texte. Enfin, les historiens doivent étudier en parallèle le texte arabe et la traduction latine, afin de mettre en avant les méthodes de traduction employées par les traducteurs et la fidélité de leurs traductions. Marie-Thérèse d'Alverny a beaucoup étudié cette question, en mettant en avant dans des articles les intermédiaires mozarabes, jusqu'alors restés dans l'ombre des traducteurs, qui ont contribué à traduire les textes arabes en Castillan, avant que ceux-ci ne soient par la suite traduits en latin. Elle s'est aussi intéressée à la réception des textes arabes dans le monde latin, à travers d'articles sur la réception de la philosophie de Ghazzâlî, ou sur les œuvres d'Abélard.

Beaucoup de débats ont eu lieu autour des transferts culturels au début des années 2000, qui font suite à la publication de l'ouvrage *Aristote au Mont Saint-Michel* par Sylvain Gouguenheim¹⁹. Dans ce livre, Sylvain Gouguenheim a souhaité mettre en avant le rôle des traductions des philosophes à partir du Grec, avec des figures telles que celles de Jacques de Venise, et a aussi tenté de démontrer que la plupart des versions arabes que nous connaissons

¹⁷ D'alverny Marie Thérèse, « Translations and translators », dans *Renaissance and Renewal in the twelfth century*, Toronto: University of Toronto Press, 1991, p. 421-462.

¹⁸ Malgorzata H. Malewicz, Jolivet Jean, Burnett Charles, Vezin Jean, « Marie Thérèse d'Alverny (1903-1991) », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 35, n° 139, 1992, p. 287-293.

¹⁹ Gouguenheim Sylvain, *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : éd. du Seuil, 2008.

des philosophes grecs ont été écrits par des chrétiens et juifs vivants en terre musulmane. Ce livre fut très critiqué par les spécialistes de la question, et un ouvrage reprenant point par point les thèses de Sylvain Gouguenheim fut publié²⁰. Dans cet ouvrage, les historiens ont évoqué le fait que Jacques de Venise n'avait jamais été au Mont Saint-Michel, contrairement à ce qu'avait pu en dire Sylvain Gouguenheim, et ils ont remis en perspective l'importance des livres traduits par Jacques de Venise, par rapport à d'autres traductions de la même période. Enfin, ils ont aussi démontré que les auteurs chrétiens vivant dans le monde musulman restaient très influencés par la culture musulmane, ne serait-ce que par la langue dans laquelle ils écrivaient, et que la manière dont avaient été abordées les traductions dans les universités chrétiennes montrait l'influence évidente de la culture arabo-persane.

Entre 2000 et 2002 a aussi été mis au programme de l'agrégation et du CAPES un sujet portant sur les échanges entre le monde latin et le monde musulman entre le XI^e et le XIII^e siècle. Ce sujet a été l'occasion pour les historiens étudiant les transferts culturels d'écrire de nombreux articles, faisant le point sur les évolutions récentes concernant la question. Un article écrit par Françoise Micheau est ainsi paru en 2000 dans le recueil d'articles réunis par Jean-Claude Garcin : *Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval*²¹. Dans cet article, Françoise Micheau établit trois phases de traductions. La première, au XI^e siècle, serait marquée par la figure de Constantin l'Africain, et correspond à une période où des savants formés dans le monde musulman apportent aux Latins les sciences arabes et grecques. Le XII^e siècle serait marqué par l'initiative de savants chrétiens tels que Gérard de Crémone, qui traduisent de leur propre initiative des textes arabes. Enfin, le XIII^e siècle marquerait l'intrusion de ces textes au sein des cours princières, à l'image de rois tels que Frédéric II ou Alphonse X le Sage. Dans cet article, Françoise Micheau s'éloigne de l'article de Marie-Thérèse d'Alverny sur certains points comme la question des livres d'origine grecque. Marie-Thérèse d'Alverny met à part les traductions grecques des traductions arabes, et place par exemple les travaux de Constantin l'Africain dans les traductions issues du grec. Or, Françoise Micheau s'interroge

²⁰ Büttgen Philippe (dir.), Libera Alain de (dir.), Rashed Marwan (dir.), *Les Grecs, les Arabes et nous : enquête sur l'islamophobie savante*, Paris : Fayard, 2009.

²¹ Micheau Françoise, « La transmission à l'Occident chrétien : les traductions médiévales de l'arabe au latin », dans *Etats, sociétés et culture du monde musulman médiéval X^e-XV^e s.*, vol. 2, Garcin Jean-Claude (dir.), Paris : Presses universitaires de France, 2000.

sur la pertinence de cette distinction, en montrant que Gérard de Crémone traitait indifféremment les ouvrages grecs qu'il traduisait de l'arabe, et leurs commentateurs. Un autre point déjà en partie abordé par Marie-Thérèse d'Alverny mais plus développé par Françoise Micheau concerne les limites des traductions. Celle-ci évoque d'abord les limites thématiques des traductions, qui ne concernent que la science et la philosophie, alors que les ouvrages théologiques, géographiques ou d'histoire sont très peu traduits. Cela s'explique par le fait que les Chrétiens ont cherché dans la science arabe ce qui manquait à leur société : il manquait dans l'Occident chrétien un système d'explication du monde, ainsi que des connaissances théoriques en astronomie et en médecine. Une autre limite est le fait que les traducteurs ne s'intéressent qu'aux auteurs ayant une certaine renommée, ce qui les amène à traduire des ouvrages anciens : presque aucun auteur arabe postérieur au XII^e siècle n'a été traduit, et la science arabe postérieure à cette époque n'a pas été étudiée par les historiens avant les années 1980. Enfin, une des questions qui préoccupent les historiens est celle des autres voies de transmission. Certains historiens ont pu montrer que les écrits de Copernic par exemple semblaient inspirés d'auteurs arabes orientaux dont on ne connaît pourtant aucune traduction latine. Cela pourrait prouver l'existence de voies de transmissions orales, ou d'autres circuits de transmission à travers des intermédiaires byzantins qui nous seraient encore inconnus.

Danielle Jacquart a consacré avec Françoise Micheau un livre sur la transmission de la médecine arabe à l'Occident médiéval²². Les auteurs nous offrent alors une perspective intéressante sur la transmission et la perception de ces textes par l'Occident Chrétien. L'une des premières questions soulevées est celle du renouveau de la médecine : la recherche sur le haut Moyen-âge a montré que les connaissances en médecine durant cette période étaient beaucoup plus importantes que ce que l'on pensait jusqu'à présent. Ce qui est certain, c'est que les traductions arabes ont apportées à l'Occident un savoir théorique qu'il n'avait pas. Les réflexions sur la figure de Constantin l'Africain, considéré comme le premier importateur des textes de médecine médiévale sont notamment intéressantes, et peuvent être rapprochées de notre sujet d'étude. Par exemple, le célèbre texte de Galien *l'Isagoge Iohanniti*, fut traduit à partir d'une version abrégée arabe de Hunain Ibn Ishâq. Le terme de *Iohanniti* ne serait alors qu'une latinisation du nom Hunain, destiné à faire passer celui-ci pour un auteur grec, présenté

²² Jacquart Danielle, Micheau Françoise, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1996.

comme le disciple d'un certain Iohannes Alexandrinus. Constantin l'Africain aurait alors donné un habillage grec à tous ses ouvrages, et fait dans ses traductions un effort de synthèse de manière à rendre compréhensible et acceptable par la société chrétienne des notions de médecine complexes. Ces artifices sont particulièrement intéressants pour comprendre comment a été acceptée la médecine arabe en Occident. Danielle Jacquart et Françoise Micheau se sont ensuite intéressées aux différents lieux de traductions : l'Italie, et l'Espagne. Elles se sont notamment attachées à montrer comment la demande universitaire avait infléchi les traductions, en montrant comment le développement de l'université de Salerne avait amené les moines de Corbie à se spécialiser dans les traductions de médecine.

On voit donc que l'historiographie liée aux transferts culturels, si elle a évolué, aborde toujours la question de la même manière : on retrouve d'un côté des études sur les traducteurs et leurs manuscrits, et de l'autre des études sur l'influence de la pensée arabo-persane dans les sciences médiévales. Les chercheurs s'attellent de plus en plus à présenter les liens entre ces traductions et l'essor des universités. Mais dans ces études, les ordres monastiques semblent totalement absents, et ne semblent avoir joué qu'un rôle secondaire, limité à la présence de maîtres issus des ordres mendiants dans les universités. Les seules figures issues des ordres monastiques retenues par les historiens semblent ainsi être Constantin l'Africain pour ses traductions en médecine, et Pierre le Vénérable pour sa traduction du coran. Mais ces cas sont exceptionnels, et ne reflètent pas la position de l'ensemble des ordres monastiques.

De ces observations découle la problématique de notre mémoire : Comment les moines ont-ils intégrés les savoirs issus de traductions arabes, et comment se sont-ils positionnés par rapport à ces savoirs ?

2. Sources et méthodes de recherche

2.1. Les catalogues

Pour aborder ce sujet au travers de problématiques bibliothéconomiques, nous étudierons cette question par le prisme des catalogues, qui sont les principaux outils bibliothéconomiques médiévaux. Un catalogue médiéval a une forme très différente d'un catalogue contemporain, car il n'est pas construit autour des mêmes questions bibliothéconomiques. Les catalogues médiévaux sont ainsi souvent des inventaires de livres, qui donnent plus d'informations sur le livre en tant qu'objet et sur sa valeur que sur son emplacement et sur un cadre de classement des ouvrages²³. Surtout, l'une des caractéristiques principales des catalogues médiévaux est le fait qu'il n'existe pas de normes spécifiques à leur rédaction, et que chaque institution a son propre catalogue, rédigé selon les besoins de la bibliothèque ou selon le cadre établi par le bibliothécaire. Cette absence de norme rend difficile leur étude pour les historiens qui ne s'en sont que très peu saisis pour étudier l'histoire du livre et des bibliothèques. Les catalogues sont essentiellement utilisés comme outils, dans le but de retrouver et d'identifier des manuscrits, et sont donc rarement une source. S'ils sont utilisés comme source, ils sont toujours couplés à une étude des manuscrits, pour étudier un auteur en particulier dans l'histoire de la littérature, ou dans l'histoire de la culture médiévale. Car les catalogues sont une source peu fiable : ils sont souvent incomplets, ne comportent pas toujours tous les manuscrits présents dans les livres, et ne donnent que peu d'informations sur les livres mêmes. Ainsi, l'idée d'études de type statistique à partir des catalogues est considérée comme impossible à cause de leur caractère fragmentaire. Nous allons toutefois essayer dans ce mémoire de mettre en avant le catalogue comme type de source qui témoigne des pratiques bibliothéconomiques médiévales, en montrant ce qu'il permet d'éclairer, avec les cadres de classement opérés par l'auteur par exemple, mais aussi ce qu'il ne dit pas, sans perdre de vue qu'ils sont difficiles à utiliser comme source unique.

²³ Pour une étude plus détaillée des catalogues médiévaux en tant que source, voir Derolez Albert, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout : Brepols, 1979.

Nous avons limité notre corpus à un nombre limité de catalogues, représentant de manière assez large les différents ordres monastiques médiévaux et les différents types d'établissements monastiques. Nous avons d'abord consulté le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cluny, conservés à la bibliothèque nationale de France et édités par Léopold Delisle au XIX^e siècle, en tentant d'y retrouver des traces des traductions demandées par Pierre le Vénérable²⁴. Une seule mention atteste de la présence d'un tel manuscrit. Mise à part cela, aucun manuscrit ne semble être issu d'une quelconque origine arabe. Nous avons ensuite consulté les principales sources citées par André Vernet dans sa somme sur l'histoire des bibliothèques françaises²⁵. La première et la principale est le catalogue de Pierre de Virey de l'abbaye de Clairvaux, écrit en 1472²⁶. Ce catalogue est l'un des rares qui nous soient parvenus intacts de l'époque médiévale, et est très complet. Pierre de Virey, l'abbé ayant ordonné sa constitution, avait fait des études universitaires, et a largement influencé l'introduction d'ouvrages de scolastique et de philosophie dans sa bibliothèque. Ainsi, on y retrouve de nombreux auteurs grecs et arabes tels qu'Aristote, Averroès et Avicenne. Nous avons également consulté le catalogue général des manuscrits d'Avignon, établi au XIX^e siècle, et qui présente des manuscrits médiévaux originaires du couvent des frères prêcheurs d'Avignon²⁷. Bien qu'étant tardif, le nom des auteurs et les incipit des textes ont été transcrits tels qu'ils apparaissent sur les manuscrits, ce qui nous apporte des renseignements non-négligeables. Nous avons enfin pu consulter plusieurs ouvrages de la collection « Histoire des bibliothèques médiévales », dirigée par André Vernet. Le premier concerne l'abbaye cistercienne de Pontigny, dans un but de comparaison avec l'abbaye de Clairvaux²⁸. On remarque notamment une grande différence entre les deux abbayes puisque l'abbaye de Pontigny semble beaucoup moins ouverte à la philosophie, et un seul ouvrage d'Aristote est mentionné dans les différents

²⁴ Delisle Léopold, *Manuscrits de la bibliothèque nationale : fonds de Cluni*, Paris : Librairie H. Champion, 1884.

²⁵ Vernet André, *Histoire des bibliothèques en France*, t.1 : les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530, 2^e édition, Paris : Cercle de la Librairie, 2008.

²⁶ Vernet André, « Le catalogue de Pierre de Virey, 1472 », *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t.1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 65-345.

²⁷ Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894.

²⁸ Peyrafort-Dhuin Monique, *La bibliothèque de l'abbaye de Pontigny, XII-XIXe siècles : Histoire, inventaires anciens, manuscrits*, Paris : CNRS éd., 2001.

catalogues de la bibliothèque. Un catalogue du couvent des cordeliers de Troyes, qui était un *studium*, a également été édité par Marie-Louise Auger, et permet de comparer le contenu d'un monastère basé sur l'étude par rapport à d'autres monastères²⁹. La bibliothèque de l'abbaye du Mont Saint-Michel était un centre de traduction important et a fait l'objet de vives polémiques auprès des historiens³⁰. Il était donc intéressant pour nous de l'étudier et nous avons pu consulter un inventaire d'époque moderne, établi au XVIII^e siècle par Bernard de Montfaucon, un moine de la congrégation de Saint Maur³¹. Pour finir, nous nous sommes intéressés à plusieurs catalogues d'abbayes de l'ordre de prémontré : Belval, Cuissy, et Vicoigne³². Les catalogues des abbayes de Belval et de Cuissy sont assez tardifs et datent du XVII^e siècle, ils sont aussi lacunaires. On retrouve néanmoins la présence de quelques œuvres d'Aristote issues de traductions arabes, et indiquant donc une certaine ouverture de ces abbayes à la philosophie. Le catalogue de Vicoigne est lui beaucoup plus important : rédigé entre 1570 et 1660, il rassemble tous les textes présents à l'abbaye. On y retrouve en plus de nombreux ouvrages d'Aristote, quelques ouvrages d'Averroès et d'Avicenne.

L'éventail de sources sélectionné est assez retreint et n'est bien sûr pas suffisant pour tirer des conclusions précises sur les rapports des monastères à ces documents, mais ils permettent de mettre en avant certaines tendances. Nous avons dans un premier temps choisi de travailler sur des sources provenant de plusieurs ordres différents et également d'abbayes de tailles différentes, afin d'avoir une vision diversifiée du sujet, mais aussi afin de pouvoir comparer l'importance des transferts culturels selon les ordres. Si ces catalogues sont divers par leur provenance, ils le sont aussi par leur typologie : on relève parmi-eux des catalogues avec un classement très rigoureux par matière, mais aussi de simples inventaires, avec un classement alphabétique, voir sans aucun classement.

²⁹ Auger Marie-Louise, « La bibliothèque du couvent des cordeliers de Troyes », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, vol. 15, 1969, pp. 183-250.

³⁰ Laperle Dominique, « Aristote au Mont-Saint-Michel : une polémique très médiatique », *Controverses : accords et désaccords en sciences humaines et sociales*, Paris : CNRS éd., 2014, p. 35-63.

³¹ Bernard de Montfaucon, « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, 1739, p. 1356-1361.

³² Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition eds inventaires, Paris : CNRS éd., 2006.

Les dates des inventaires sont aussi très diverses. Pour des raisons de conservation, très peu de catalogues médiévaux nous sont parvenus, et pour palier cela, il faut faire usage de catalogues de manuscrits plus tardifs et datant pour les plus anciens du XIX^e siècle. Faute de mieux, nous avons néanmoins choisi de ne pas les écarter, en prenant soin de prendre en compte leur caractère anachronique et de le mentionner dans notre synthèse. En effet, si un inventaire du XVIII^e siècle signale un manuscrit médiéval retrouvé dans un monastère, il y a de forte chance pour que celui-ci ait été acquis ou copié par les moines du scriptorium au cours de la période médiévale. Ainsi, on rencontrera dans ce mémoire trois types de catalogues. Les premiers sont des catalogues de la fin du Moyen-âge, ceux de la bibliothèque du monastère de Clairvaux, et du *studium* de Troyes. Ces catalogues datent des XV^e-XVI^e siècle, et présentent l'état des bibliothèques à la fin du Moyen-âge. Ils sont déjà tardifs, car postérieurs à l'invention de l'imprimerie, même si les ouvrages imprimés sont encore très minoritaires³³. Surtout, à cette époque, le mouvement de traduction est depuis longtemps achevé, et les connaissances issues des savants antiques et arabes ont largement eu le temps d'être assimilées et acceptées par les contemporains. Si le rapport à ces textes n'est donc plus le même qu'il ne l'était aux XIII^e-XIV^e siècles, ces catalogues médiévaux restent les plus importants et les plus fiables pour étudier ces textes. Ils donnent en effet à voir l'image de la bibliothèque telle qu'elle a été conçue à l'époque médiévale, et permettent d'observer l'organisation de la bibliothèque, le système de classement des ouvrages, et ils sont les plus utiles pour une étude bibliothéconomique.

Nous avons aussi consulté des catalogues datant d'époque moderne. Ceux-ci ont été rédigés par des clercs, tout au long de l'Ancien Régime. Il faut distinguer ici ceux écrits par des moines du monastère, et assez proches des catalogues médiévaux du Bas Moyen-âge dans leur forme, de ceux écrits par d'autres institutions ecclésiastiques, pour la plupart des moines mauristes, dans un but religieux d'inventorier les différents livres de théologie médiévaux, en lien avec la contre-réforme. Les premiers sont pour nous les plus intéressants, car malgré leur caractère tardif, leur rédaction nous donne à voir la manière dont était organisée la bibliothèque, et ils peuvent être exploités pour des problématiques bibliothéconomiques. Néanmoins, plus tardifs que les catalogues médiévaux, ils n'inventorient que les ouvrages qui ont été conservés jusqu'à l'époque moderne. Ils sont donc parcellaires, puisque de nombreuses

³³ Seul le catalogue du *studium* de Troyes rend compte de la présence de manuscrits, et ils sont très minoritaires.

pertes ont pu avoir lieu, notamment avec les guerres de religion au XVI^e siècle. Ils sont aussi rédigés à une époque où l'imprimerie a remplacé le manuscrit, qui n'a donc plus la même valeur, et n'est plus au centre des problématiques bibliothéconomiques. En ce qui concerne les catalogues écrits par les Mauristes, ils sont également rédigés dans un but religieux, et leurs auteurs mettent en avant les livres liés à la théologie et à la religion, et là encore, cela limite la recherche sur ces sources. Ces inventaires mauristes sont aussi détachés de toutes considérations bibliothéconomiques, il ne s'agit que d'inventaires. Leur principal intérêt est alors d'attester de la présence de certains ouvrages médiévaux dans les bibliothèques monastiques, et de donner des informations sur l'incipit des ouvrages ou sur la manière dont est présenté l'auteur.

Enfin les derniers catalogues que nous avons été amenés à consulter sont ceux écrits par des intellectuels du XIX^e siècle, tels que Léopold Delisle. Comme les précédents, toute considération bibliothéconomique est à exclure de ces inventaires. En revanche, ils ont été établis de manière plus scientifique et rigoureuse, et possèdent un appareil critique important pour la recherche. Là encore leur principal intérêt reste l'identification de manuscrits médiévaux présents dans les bibliothèques monastiques.

La principale difficulté de l'étude de ces catalogues est donc liée à leur aspect tardif. Il est impossible, sans consulter directement les manuscrits inventoriés, d'établir une datation chronologique, et de savoir quand ils ont été copiés ou acquis au sein de la bibliothèque monastique. Nous ne pourrions donc pas sur ce point donner d'informations précises. Mais le principal intérêt de cette étude n'est pas tant de dater ces ouvrages, que de tenter d'analyser à travers les quelques informations que l'on a le rapport des établissements monastiques à ceux-ci. Ainsi, nous nous attacherons à des détails tels que la façon dont a été transcrit le nom de l'auteur, sur le fait que l'auteur soit ou non mentionné, s'il est indiqué que l'ouvrage est une traduction et si le traducteur est mentionné. Nous prêterons également attention à l'ouvrage en tant que tel, en étudiant sa description physique, et le lieu où l'ouvrage était conservé : à Clairvaux par exemple, plusieurs ouvrages d'Averroès sont présents dans la bibliothèque principale, mais ils sont enchaînés, en revanche on n'en retrouve aucun dans la bibliothèque du dortoir, où les ouvrages sont empruntables par les moines.

Beaucoup d'ouvrages de médecine ou de science ont été traduits de l'arabe sous des noms latins différents, et il est très difficile de les identifier sans avoir une connaissance approfondie de ces ouvrages, surtout lorsque le nom de l'auteur n'apparaît pas. Nous avons donc choisi, pour des raisons pratiques, de nous intéresser qu'aux auteurs dont le nom apparaît

écrit dans les catalogues, où qui sont clairement liés à des traductions arabes. On retrouvera donc dans ce présent mémoire les principaux auteurs arabes et grecs issus de ces traductions : al-Rhazès, Averroès, al-Ghâzî, Aristote, Galien etc. L'une des principales difficultés ici est l'identification des manuscrits. En effet, il existe pour chaque auteur de multiples traductions, notamment pour les ouvrages d'Aristote qui ont eu un grand succès tout au long du Moyen-âge. Or, il peut exister plusieurs traductions d'un même ouvrage, parfois à partir d'un texte arabe, mais aussi à partir d'un manuscrit grec. Pour identifier avec précision ces textes, la seule façon de procéder pour l'historien est de comparer le texte arabe ou grec à la traduction, afin d'établir à partir de quel texte a été effectuée cette dernière. Cette manière de procéder nous est impossible, et la plupart du temps, nous ne pourrions pas attester avec certitude de l'origine arabe d'un texte, ce qui limite la portée de notre étude. Le problème se pose notamment pour le monastère du Mont Saint-Michel, où l'on retrouve des manuscrits de Jacques de Venise, traducteur d'ouvrages à partir du Grec, et sur lequel l'ouvrage écrit par Sylvain Gouguenheim fit une vive polémique³⁴. Pourtant, la simple mention d'ouvrages de Constantin l'Africain dans l'inventaire établi par Bernard de Montfaucon suffit à démontrer la présence d'ouvrages traduits de l'arabe dans ce monastère. Pour finir avec notre approche des sources, il est important de noter que pour des raisons pratiques nous travaillons essentiellement sur des sources éditées.

Les sources seront abordées dans un premier temps avec une analyse quantitative. Il s'agira d'abord d'essayer de quantifier le nombre d'ouvrages issus de traductions arabes présents dans les bibliothèques, mais également d'essayer d'établir un certain nombre de comparaisons. Ainsi, nous serons amené à comparer entre elles les bibliothèques des différents ordres, mais également au sein d'un même ordre. Nous aborderons ensuite des problématiques d'ordre bibliothéconomique, liées à la façon dont sont présentés les ouvrages. En effet, il faut porter attention à la manière dont sont catalogués ou présentés les ouvrages. Pour cela, il faut établir un questionnement sur les sources. D'abord, quel était le rapport des différents ordres aux manuscrits ? Les auteurs originaux des ouvrages sont-ils mentionnés ? Comment leur nom est-il traduit lorsqu'ils sont arabes ? Est-il mentionné qu'il s'agit de traductions ? Le traducteur est-il mentionné ? S'agit-il d'ouvrages précieux ? Sont-ils présentés

³⁴ Gouguenheim Sylvain, *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : éd. du Seuil, 2008.

dans la bibliothèque principale du monastère ou dans des bibliothèques annexes ? Étaient-ils facilement consultables par les moines, voir empruntables ?

Pour compléter l'étude des catalogues, nous ferons également usage, dans une moindre mesure, des inventaires originaux et des manuscrits présents dans ceux-ci lorsque nous pourrons les consulter, comme c'est le cas pour le catalogue de la bibliothèque de Clairvaux, car ils permettent d'approfondir certaines de nos réflexions. Il nous a paru intéressant d'évoquer plus en détail le projet de numérisation de la bibliothèque de Clairvaux, car il associe des historiens et des bibliothécaires, et offre de nouvelles perspectives pour la recherche sur l'histoire des bibliothèques, tout en permettant de mettre en avant les collections de la médiathèque de Troyes³⁵. La médiathèque de Troyes, qui possède aujourd'hui la majeure partie du fond de l'abbaye de Clairvaux, a lancé en 2009, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et l'Institut de recherche et d'histoire des textes, un programme de numérisation des fonds de la bibliothèque. Ce programme de numérisation fait suite à l'entrée à l'UNESCO de la bibliothèque de Clairvaux sous le label « mémoires du monde ». C'est un projet ambitieux, car il ne s'agit pas d'une simple numérisation des manuscrits conservés à la médiathèque de Troyes, mais d'une forme de reconstitution de la bibliothèque. En effet, les personnes en charge du projet ont aussi identifié les manuscrits présents dans la catalogue de l'abbaye de 1472 qui ont été dispersés, et ont noué des partenariats à l'échelle internationale avec les bibliothèques conservant ces manuscrits, dans le but d'obtenir d'en obtenir une version numérisée. La numérisation permet donc un accès plus simple aux manuscrits, mais elle permet aussi de redonner une unité et de rassembler un fonds aujourd'hui dispersé. Ce type de projets, qui favorise la recherche sur l'histoire des bibliothèques médiévales, est amené à se développer, puisque l'université de Caen a récemment mis en ligne une bibliothèque virtuelle du Mont Saint-Michel, qui rassemble les manuscrits et imprimés de la bibliothèque monastique³⁶.

2.2. Sources et bibliographie

³⁵ <https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com>

³⁶ <https://www.unicaen.fr/bvmsm/>

2.2.1. Sources manuscrites

Troyes, BM, ms 2299, *inventaire et declaracion des volumes et livres de l'église et abbaye de Clervaulx [...] par nous frere Pierre de Virée, nouvel abbé dudit lieu*, 1472. Numérisé intégralement sur le site de la bibliothèque virtuelle de Clairvaux :

<https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com/manuscrits/>

Troyes, BM, ms H15, *Canon Avicennae*, XIII^e s. Numérisé intégralement sur le site de la bibliothèque virtuelle de Clairvaux :

<https://www.bibliotheque-virtuelle-clairvaux.com/manuscrits/>

2.2.2. Sources éditées

Auger Marie-Louise ; « La bibliothèque des Cordeliers de Troyes », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, 1969, vol. 15, p. 183-250.

Bernard de Montfaucon ; « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, Paris : Briasson, 1739, p. 1356-1361.

Bondéelle-Souchier Anne ; « Belval (Ardennes), Notre Dame », *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : éditions du CNRS, 2006, p. 90-132.

Bondéelle-Souchier Anne ; « Cuissy (Aisne), Notre-Dame », *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : éditions du CNRS, 2006, p. 152-166.

Bondéelle-Souchier Anne ; « Vicoigne (Nord), Notre-Dame, Saint-Blaise et Saint-Sébastien », *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : éditions du CNRS, 2006, p. 219-300.

Delisle Léopold ; *Manuscrits de la bibliothèque nationale : fonds de Cluni*, Paris : Librairie Champion, 1884.

Labande M. L.-H. ; *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, Paris : Plon, 1894.

Peyrafort-Dhuin Monique ; *La bibliothèque de l'abbaye de Pontigny, XII^e-XIX^e siècles : histoire, inventaires anciens, manuscrits*, Paris : éditions du CNRS, 2001.

Vernet André ; « Le catalogue de Pierre de Virey, 1472 », *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : éditions du CNRS, 1979, p. 65-345.

Vernet André ; « Bibliothèque du dortoir, vers 1520 », *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : éditions du CNRS, 1979, p. 585-635.

2.2.3. Bibliographie

Bondéelle-Souchier Anne ; *Bibliothèques de l'ordre de Prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.1 : répertoire des abbayes, Paris : CNRS éditions, 2000.

Burnett Charles ; Jolivet Jean ; Malewicz Malgorzata H. ; Vezin Jean ; « Marie-Thérèse d'Alverny (1903-1991) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1992, vol. 35, n° 139, p. 287-293.

Büttgen Philippe (dir.) ; Libéra Alain de (dir.) ; Rashed Marwan ; *Les grecs, les arabes et nous : enquête sur l'islamophobie savante*, Paris : Fayard, 2010.

D'Alverny Marie-Thérèse ; « Translation and translators », *Renaissance and Renewal in the twelfth century*, Toronto : university of Toronto press, 1999, p. 421-462.

Derolez Albert ; *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout : Brepols, 1979.

Froeschlé-Chopard Marie-Hélène ; « Les inventaires de bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelle et spirituelle des religieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2000, vol. 86, p. 493-512.

Genet Jean-Philippe ; *La mutation de l'éducation et de la culture médiévale : Occident chrétien, XIIe siècle-milieu du XVe siècle*, t.1, Paris : Seli Arslan, 1999.

Génicot Léopold ; *Le XIIIe siècle européen*, Paris : Presses universitaires de France, 1968.

Gouguenheim Sylvain ; *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : Seuil, 2008.

Gourdin Philippe (dir.) ; Martinez-Gros Gabriel (dir.) ; *Pays d'Islam et monde latin, 950-1250*, Neuilly-Sur-Seine : Atlande, 2001.

Haskins Charles Homer ; *Studies in the history of mediaeval science*, Cambridge : Harvard University Press, 1924.

Iogna-Prat Dominique ; *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris : Aubier, 1998.

Jacquart Danielle ; « A l'aube de la renaissance médicale des XI^e-XII^e siècles : l'« *Isagoge Johanniti* » et son traducteur », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1986, vol. 144, n°2, p. 209-240.

Jacquart Danielle ; « Arabisants du Moyen-âge et de la renaissance : Jérôme Ramusio (1486), correcteur de Gérard de Crémone (1187) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1989, vol. 147, p. 399-415.

Jacquart Danielle ; Micheau Françoise ; *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1996.

Jacquart Danielle ; « Principales étapes dans la transmission des textes de médecine médiévale (XI-XIV^e siècles) », *Les relations des pays d'Islam avec le monde latin : du milieu du X^e au milieu du XIII^e siècle*, Paris : J. Marseille, 2000, p. 386-409.

Jansen Philippe ; Nef Anneliese ; Picard Christophe ; *La méditerranée entre pays d'Islam et monde latin : milieu X^e – milieu XIII^e siècle*, Paris : Sedes, 2000.

Laperle Dominique ; « Aristote au Mont-Saint-Michel : une polémique très médiatique », *Controverses : accords et désaccords en sciences humaines et sociales*, Paris : éditions du CNRS, 2014, p. 35-63.

Le Goff Jacques ; *Les intellectuels au Moyen-âge*, Paris : Seuil, 1985.

M. C. Van Houths Elisabeth ; « Le roi et son historien : Henri II Plantagenêt et Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, *Cahiers de civilisation médiévale*, n°37, 1994, p. 115-119.

Malamut Elisabeth (dir.) ; Ouerfelli Mohammed (dir.) ; *Les échanges en Méditerranée médiévale : marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2012.

Martin Jean-Claude ; « Un historien américain de la Normandie : Charles Homer Haskins », *Comptes rendus des séances de l'académie des inscriptions et des belles lettres*, 2010, vol. 154, n°2, p. 775-784.

Micheau Françoise ; « La transmission à l'Occident chrétien : les traductions médiévales de l'arabe au latin », dans *Etats, sociétés et culture du monde musulman médiéval X^e-XV^e s.*, vol. 2, Garcin Jean-Claude (dir.), Presses universitaires de France, 2000.

Muzerelle Denis ; « Histoire du manuscrit ou histoire des manuscrits ? », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1982, vol. 140, p. 85-91.

Pacault Marcel ; *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Âge*, Paris : Colin, 2005.

Renan, Ernest ; *Averroès et l'Averroïsme*, Paris : Maisonneuve et Larrose, 1997.

Sot Michel (dir.) ; Boudet Jean-Patrice ; Guerreau-Jalabert Anita ; *Histoire culturelle de la France*, t.1 : Le Moyen Âge, Paris : Seuil, 1997.

Verbecket Gérard ; « L'unité de l'homme : saint Thomas contre Averroès », *Revue philosophique de Louvain*, 1960, vol. 58, p. 220-249.

Vernet André ; « Études et travaux sur les bibliothèques médiévales, 1937-1947 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1948, vol. 34, p. 63-94.

Vernet André ; « Un abbé de Clairvaux bibliophile : Pierre de Virey (1471-96) », *Scriptorium*, 1952, vol. 6, n°1, p. 76-88.

Vernet André ; *Histoire des bibliothèques en France*, t.1 : les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530, Paris : Cercle de la librairie, 2008.

Vernet Juan ; *Ce que la culture doit aux arabes d'Espagne*, Paris : Sindbad-Actes Sud, 2000.

3. Les transferts culturels dans les bibliothèques monastiques

3.1. Les fonds des bibliothèques monastiques

3.1.1. Une grande diversité de pratiques vis-à-vis des manuscrits

Tous les ordres monastiques n'entretiennent pas le même rapport à la lecture et au monde universitaire. Alors que les ordres mendiants ont joué un rôle très important dans l'essor des universités au XIII^e siècle, l'ordre cistercien était plutôt fermé aux livres non-religieux, qui éloignaient les moines de leurs devoirs. Il est ainsi intéressant de voir comment se positionnaient les différents ordres monastiques que nous évoquons dans notre étude, car cela a une influence importante sur la constitution des bibliothèques des abbayes et sur le rapport des moines aux traductions issues de textes arabes.

L'ordre bénédictin est assez particulier, car si au départ les moines réguliers se distinguaient par leur isolement vis-à-vis de la société chrétienne, cet isolement a très vite disparu. L'isolement des moines a amené un travail intellectuel important : les moines, se consacrant à la prière, devaient savoir lire le latin, connaître les principales prières et certains aspects de la liturgie. C'est grâce à ces familiarités avec l'écrit que les monastères se sont imposés comme les principaux centres du savoir médiéval, et ont très vite développé des *scriptoria*. L'exemple de la hiérarchie dans le monastère de Cluny est assez évocateur de la place de l'écrit dans le monastère, puisque Dominique Iogna-Prat a pu montrer qu'il y avait une grande disparité entre les moines ayant été placé depuis leur enfance au monastère et considérés comme des lettrés, et entre les laïcs convertis dis *conversi*, et la plupart du temps *illiterati*, c'est-à-dire illettrés³⁷. Or, au cours du XIII^e siècle, et grâce à l'impulsion de Pierre le Vénérable, la distinction entre les moines lettrés et les convers se fit de plus en plus importante, et tous les moines participant au service religieux étaient des lettrés³⁸. À Cluny, l'appartenance au clergé régulier passait donc par une certaine maîtrise de l'écrit. La

³⁷ Iogna-Prat Dominique, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-115*, Aubier : Paris, 1998, p. 47-55.

³⁸ *Ibid.*, p. 52.

bibliothèque de Cluny à la fin du XII^e siècle possédait ainsi 570 manuscrits, et était l'un des fonds les plus importants de l'époque. Ces fonds exceptionnels étaient essentiellement consacrés à la religion, puisque le rôle des moines était de se consacrer à la religion et à la prière. Mais le monachisme bénédictin connaissant un développement exceptionnel, le rôle des moines se développa petit à petit, et à partir des XI^e et XII^e siècles il fut amené à jouer un rôle de plus en plus important au sein de la société chrétienne. Cluny, par son influence s'est peu à peu intégré dans le réseau séculier traditionnel, avec par exemple le phénomène dit d'« incorporation », qui fait de l'abbé d'un monastère le curé d'une paroisse³⁹. Certains moines de Cluny, par leur éducation poussée en ce qui concerne la religion et leur influence ont ainsi pu accéder à des charges épiscopales⁴⁰. Cette implication de plus en plus importante des moines bénédictins au sein de la hiérarchie chrétienne et de la société en générale les a amenés à développer dans les bibliothèques monastiques des fonds qui n'étaient plus limités aux questions religieuses. C'est dans ce contexte d'ouverture du monachisme que s'inscrivent les quelques exemples de fonds qui font partie de notre corpus. Au Mont Saint-Michel par exemple, l'abbé Robert de Torigni était aussi conseiller du roi d'Angleterre, et proche de grands intellectuels de son temps, comme Jean de Salisbury⁴¹. Cette proximité avec l'aristocratie laïque et avec des intellectuels issus du clergé séculier a amené dans l'abbaye le développement de fonds consacrés à l'histoire, mais aussi à la philosophie et à la médecine grecque. C'est dans un contexte équivalent que s'inscrivent les traductions du Coran commandées en 1142 par Pierre le Vénérable. Comme l'indique Pierre le Vénérable dans sa correspondance avec Bernard de Clairvaux, ces traductions s'inscrivent dans l'idéal de croisade. Pierre le Vénérable souhaite que le clergé régulier s'implique directement dans l'effort de croisade par la prédication. Cette implication directe découle du fait que les moines bénédictins sont de plus en plus intégrés au sein de la société chrétienne, et participent désormais directement aux affaires qui concernaient essentiellement le clergé séculier.

L'ordre cistercien a un positionnement très différent de l'ordre bénédictin. Il prône un retour à l'isolement des moines vis-à-vis de la société chrétienne, et à un recentrage sur la

³⁹ *Ibid.*, p. 79.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 81.

⁴¹ M. C. Van Houths Elisabeth, « Le roi et son historien : Henri II Plantagenêt et Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, *Cahiers de civilisation médiévale*, n°37, 1994, p. 115-119.

prière. Ce positionnement à une influence importante sur le rapport des cisterciens aux livres, puisque pour Bernard de Clairvaux, les livres éloignent les moines de la prière et des préoccupations divines, et n'ont donc pas leur place dans les monastères. Il y a donc une position très rigoriste de l'ordre face aux livres. Bernard de Clairvaux, dans sa correspondance avec Pierre le Vénérable, a ainsi refusé de participer à son entreprise de prédication, arguant que cela n'était pas le rôle des moines réguliers, qui devaient prier pour le salut des Chrétiens. Pour autant, les moines de l'ordre n'ont pas abandonné toute pratique de la lecture et de l'écriture, et les règles de l'ordre évoquent la nécessité pour toutes les abbayes de posséder les principaux livres religieux : la règle de l'ordre, des psautiers, des missels etc. Les livres étaient considérés comme de véritables trésors par les moines, et étaient particulièrement mis en avant⁴². Les abbayes cisterciennes sont ainsi parmi les bibliothèques les plus importantes de la chrétienté : un inventaire de l'abbaye de Cîteaux indique un fond de plus de 1200 manuscrits au XV^e siècle dans la bibliothèque principale, dans un inventaire du XII^e siècle, le catalogue de 1472 de l'abbaye de Clairvaux indique la présence de près de 2000 manuscrits, et un inventaire du XII^e siècle de l'abbaye indique un fond un peu moindre de près de 200 manuscrits, mais très riche puisqu'il s'agit de l'un des rares fonds possédant l'ensemble des œuvres de saint Augustin. Un chapitre général en 1459 décida d'imposer à chaque monastère la tenue d'inventaires, ce qui explique que l'on ait une connaissance assez complète des grandes bibliothèques cisterciennes. Mais plus encore que pour les bibliothèques monastiques bénédictines, les ouvrages d'ordre religieux prédominent dans ces fonds. Les statuts de l'ordre étaient très stricts vis-à-vis des livres : les collections étaient censées être uniformisées d'un monastère à l'autre. On trouvait essentiellement des livres des Pères de l'Église, accompagnés de leurs commentaires, ainsi que des ouvrages liturgiques, mais très peu d'autres disciplines. Le droit par exemple était peu présent, la poésie presque inexistante, et les auteurs classiques n'étaient présents qu'en tant que moralisateurs. Les monastères cisterciens, malgré la richesse de leurs collections, sont donc restés en retrait par rapport au mouvement d'essor de l'université, et la plupart des sciences nouvelles, assez éloignées des questions purement religieuses, n'étaient pas présentes. Mais malgré ce constat, la bibliothèque de Clairvaux, sur laquelle nous reviendrons longuement, fait office d'exception et son catalogue dénote d'une certaine proximité du monastère avec le milieu universitaire.

⁴² Vernet André, *Histoire des bibliothèques françaises : t.1, Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à nos jours*, p. 87-108.

Les ordres mendiants tels que les Franciscains et les Dominicains ont un rapport très différent des ordres précédents au monde de l'université. Ils sont nés au XIII^e siècle, au moment de l'essor des universités, et contrairement aux ordres précédents, s'installent dans les villes, donc au plus près des grands centres scolaires. Leur rapport est assez ambivalent vis-à-vis des universités, puisqu'ils participent à la fois activement à leur fonctionnement, mais sont aussi régulièrement entrés en conflit avec certaines institutions⁴³.

Les dominicains ont dès leur fondation mis en avant les livres dans le fonctionnement de l'ordre. L'ordre a été fondé par Dominique de Guzman à la fin du XII^e siècle, dans le but de lutter contre l'hérésie albigeoise. Par la suite, l'ordre dominicain s'est spécialisé dans la prédication contre les différentes hérésies et les ennemis de la foi. Pour ce faire, les moines devaient avoir une armature intellectuelle suffisamment importante pour mener des débats théologiques face aux divers représentants des « hérésies » contre lesquelles ils luttaient. Ainsi, les dominicains se sont rapprochés des milieux universitaires. Les Franciscains ont mis plus de temps à s'intégrer aux milieux universitaires : saint François d'Assise considérait la science contre un obstacle à la pauvreté, et ce n'est que plus tard qu'ils intégrèrent le milieu universitaire, avec la création d'un *studium* indépendant de l'université en 1217-1219, puis en obtenant les chaires de théologie à l'université. Mais l'université était dirigée par des clercs séculiers, et toute la seconde moitié du XIII^e siècle fut marquée par des heurts violents entre les séculiers et les réguliers issus des ordres mendiants. Ces derniers étaient accusés de ne pas respecter les statuts de l'université, en ne passant pas par la faculté *es art*, en ne faisant pas payer leurs cours, et en ne participant pas aux différentes grèves. Les ordres mendiants occupent ainsi une place très particulière : ils participent activement aux débats intellectuels qui émaillent l'université, avec de grands théologiens comme saint Thomas d'Aquin ou saint Bonaventure, mais ils ne font pas véritablement partie de la corporation universitaire. Les ordres mendiants ont donc développé des structures de formation assez proche des universités, les *studia*, adossés à des couvents, dans lesquels leurs membres pouvaient suivre une formation assez proche des études universitaires. Cette position a donc amené les ordres mendiants à mieux prendre en compte les sciences nouvelles issues des transferts culturels.

⁴³ Le Goff Jacques, *Les intellectuels au moyen âge*, Paris : éd. du Seuil, 1962, p. 108-116.

3.1.2. La constitution des fonds

En ce qui concerne les catalogues médiévaux de notre corpus, on retrouve quelques ouvrages issus de ces traductions. Avant d'étudier ces collections d'ouvrages, essayons d'abord de voir comment ils ont été constitués à travers quelques exemples.

Il semble d'abord que la figure des abbés joue un rôle important dans la constitution des collections. De la même manière que les traductions en Espagne ont été le fait d'universitaires agissant de manière indépendante vis-à-vis des autorités, la constitution de ces fonds dans les monastères tient de l'initiative de certains abbés plus que d'un mouvement d'ensemble des ordres monastiques, et semble constituer une exception au sein de l'ordre. L'exemple le plus connu est celui que nous avons déjà évoqué en introduction de Pierre le Vénérable à Cluny. Cet abbé fut l'un des premiers à s'intéresser à la religion musulmane et à ordonner la traduction du Coran en latin. Cette entreprise a déjà été largement commentée par les historiens, notamment par Dominique Iogna-Prat, qui y a consacré tout un chapitre dans son étude sur le monastère de Cluny⁴⁴. Les textes traduits par Pierre le Vénérable, appelés *Collectio Toledana*, contiennent le texte du Coran, le *Lex Sarracenorum*, et plusieurs livres rapportant des miracles de Muhammad ou des traditions religieuses musulmanes. Les motivations de Pierre le Vénérable furent d'abord de faire connaître le Coran et les principales doctrines de l'Islam à la chrétienté afin de lui donner les armes pour lutter efficacement contre l'adversaire religieux, ce que Pierre le Vénérable appelle dans ses écrits une « armoire-arsenal chrétienne » ou « armarium christianum ». Pierre le Vénérable a par la suite composé deux textes, la *Summa Haeresis Sarracenorum*, qui fait un résumé de la biographie de Muhammad et de la doctrine de l'Islam, et le *Contra Sectam Sarracenorum*, qui reprend et développe les écrits du précédent.

L'entreprise de Pierre le Vénérable apparaît comme particulièrement novatrice, et même unique au Moyen-âge. Elle est née d'un voyage de l'abbé en Espagne en 1142, lors duquel il a rencontré deux intellectuels traducteurs de l'arabe, Robert de Chester et Hermann de Dalmatie, qui étudiaient l'astronomie. Ces deux intellectuels ont au départ refusé l'offre de Pierre le Vénérable, puis l'ont accepté en échange d'une forte somme d'argent. Ce refus nous indique que la préoccupation de Pierre le Vénérable de faire traduire les textes religieux musulmans

⁴⁴ Iogna-Prat Dominique, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-115*, Aubier : Paris, 1998. p. 324-359.

était assez éloignée des considérations des intellectuels que cette traduction éloignait de leurs travaux scientifiques. Les historiens spécialistes de la question des transferts culturels ont en effet mis en avant le peu d'intérêt qu'avaient les traducteurs chrétiens pour tout ce qui était éloigné des sciences et de la philosophie⁴⁵. Pour le Coran par exemple, il existe peu de traductions en latin : l'une au XIII^e siècle par Marc de Tolède, et une autre au XV^e siècle par le traducteur Jean de Ségovie. Mais s'il n'y avait pas d'intérêt des traducteurs pour le Coran et les textes religieux, cela ne signifie pas que les Chrétiens se désintéressaient de ces questions, puisqu'on connaît une vingtaine de manuscrits du *Lex Sarracenorum* de Pierre le Vénérable, copiées entre le XIII^e et le XVI^e siècle, ce qui indique une certaine diffusion⁴⁶.

Mais ces traductions se sont-elles diffusées dans les milieux monastiques, comme le voulait Pierre le Vénérable ? C'est surtout à cette question que s'est intéressée Dominique Iogna-Prat, à travers de la correspondance de Pierre le Vénérable avec Bernard de Clairvaux, fondateur de l'ordre Cistercien. Dans cette correspondance, Pierre le Vénérable a envoyé à Bernard de Clairvaux les textes qu'il a fait traduire et l'a enjoint à les diffuser afin de pouvoir lutter efficacement contre l'Islam. Bernard de Clairvaux ne s'est jamais impliqué comme l'aurait voulu Pierre le Vénérable. À Cluny même, après la mort de Pierre le Vénérable, la lutte contre l'Islam par les idées est passée au second plan, et il n'y eut aucune continuation de son œuvre. Le catalogue des manuscrits de Cluny dressé par Leopold Delisle ne présente ainsi qu'un unique manuscrit comprenant la *Collectio Toledana*, mais aucun autre livre concernant l'Islam⁴⁷.

Finalement, excepté Pierre le Vénérable, tous les protagonistes semblent détachés de cette affaire. Les traducteurs n'ont accepté de traduire le texte qu'en échange de grandes sommes d'argent. Les contemporains de Pierre le Vénérable, à l'instar de Bernard de Clairvaux n'ont pas montré un grand engouement pour cette entreprise, qui a été abandonnée à la mort de l'abbé. Ainsi, même dans une optique de lutte contre les musulmans, l'idée de mieux connaître la religion islamique n'a pas su s'imposer parmi les chrétiens.

⁴⁵ D'Alverny Marie-Thérèse, « Translation and translators », *Renaissance and Renewal in the twelfth century*, Toronto : university of Toronto press, 1999, p. 421-462.

⁴⁶ Iogna-Prat, Dominique, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-115*, Aubier : Paris, 1998. p. 324-359.

⁴⁷ Delisle Léopold, *Manuscrits de la bibliothèque nationale : fonds de Cluni*, Paris : Librairie H. Champion, 1884, p. 361.

Un autre exemple intéressant est celui de l'abbé de Clairvaux. Pierre de Virey, qui fut abbé entre 1471 et 1496, et rédigea en 1472 un catalogue de la bibliothèque de l'abbaye, qui a été étudié et édité par André Vernet⁴⁸. La personnalité de l'abbé est intéressante car elle a joué un rôle important tant dans la conception du catalogue que dans la constitution de fonds dans la bibliothèque⁴⁹. Pierre de Virey est issu du milieu universitaire et a étudié à Paris. Il est donc relativement ouvert aux sciences nouvelles. André Vernet a retracé certains de ses achats personnels de l'époque où il était étudiant, et on y retrouve beaucoup de livres d'Aristote : *La Métaphysique*, *Les Météorologiques*, *La Physique*, *Les Libri Naturales*, et *l'Éthique*. Pierre de Virey a largement contribué à la constitution des fonds de l'abbaye de Clairvaux : il a non seulement donné ses livres personnels, qui apparaissent dans le catalogue, mais sous son abbatiat ont été copiés de nombreux livres, essentiellement de théologie. La plupart des manuscrits présents sur le catalogue ont été retrouvés, et il a été montré que Pierre de Virey avait fait relier certains ouvrages, de manière à les rendre plus présentables. Pierre de Virey était donc à la fois un érudit et bibliophile, et son abbatiat fut marqué par le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque pour l'abbaye. L'accroissement des fonds de la bibliothèque est impressionnant. Une étude des cotes présentes dans les manuscrits atteste pour la fin du XIV^e siècle de 850 volumes, auxquels il faut ajouter les livres liturgiques estimés à 150-200 volumes. Le catalogue de 1472 comporte 2299 manuscrits, dont environ 1500 ont été retrouvés. S'il est difficile de savoir à quel point Pierre de Virey a contribué à la constitution de ces fonds, il est certain qu'il a eu une influence importante. Pierre de Virey a aussi joué un rôle politique important au sein de l'ordre cistercien : il s'opposa très fortement à l'abbé de Cîteaux, et il rédigea des libelles contre lui en 1485. Cette opposition montre que Pierre de Virey était relativement indépendant vis-à-vis du reste de l'ordre, et il est possible qu'il ait favorisé l'accès à certains livres à priori interdits dans la règle cistercienne. Car le fond de la bibliothèque de Clairvaux est très différent de celui des autres bibliothèques cisterciennes, et est l'un des rares à ne pas posséder uniquement des livres religieux. Par comparaison, le fond de l'abbaye de Pontigny ne comporte qu'un seul manuscrit d'Aristote⁵⁰. Le cas de la

⁴⁸ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 65-345.

⁴⁹ Vernet André, « Un abbé de Clairvaux bibliophile : Pierre de Virey (1471-96) », *Scriptorium*, 1952, vol. 6, n°1, p. 76-88.

⁵⁰ Peyrafort-Dhuin Monique, *La bibliothèque de l'abbaye de Pontigny, XII^e-XIX^e siècles : histoire, inventaires anciens, manuscrits*, Paris : CNRS éd., 2001.

bibliothèque de Clairvaux montre donc bien lui aussi comment les fonds de la bibliothèque se sont développés sous l'impulsion d'un abbé au profil d'érudit.

Le monastère du Mont Saint-Michel semble lui aussi suivre un schéma équivalent, même si cela est plus difficile à établir compte tenu de l'ancienneté des fonds : Sylvain Gouguenheim attribue à Jacques de Venise la présence de traductions d'Aristote au Mont Saint-Michel⁵¹. Dans les faits, rien n'indique clairement que Jacques de Venise ait été au Mont Saint-Michel, ni qu'il y ait officié en tant que traducteur. Néanmoins, il y a bien eu l'acquisition de copies de manuscrits de Jacques de Venise, sous l'abbatit de Robert de Torigni. Ce dernier, abbé de 1154 à 1186, était un lettré et a notamment écrit plusieurs chroniques, la *Gesta Normannorum Ducum*. Il n'a pas connu un cursus universitaire puisque l'université de Paris n'était pas encore développée au milieu du XII^e siècle, mais il a eu accès à de nombreux livres au monastère du Bec où il s'est formé⁵². Si l'on connaît mieux ses références littéraires en matière d'histoire, qu'il développe dans ses chroniques, il est plus difficile de connaître son opinion face aux auteurs grecs. Néanmoins, sa correspondance avec Jean de Salisbury indique que c'est bien sous son abbatit qu'ont été acquis les ouvrages d'Aristote traduits par Jacques de Venise⁵³. S'il s'est intéressé à la littérature grecque, il est fort probable que ce soit aussi sous son abbatit qu'ont été acquis les livres traduits par Constantin l'Africain tels que *l'Isagoge Iohanniti*.

Ces exemples montrent donc bien que pour chaque monastère ces fonds ont été acquis sous l'impulsion d'un abbé en particulier ayant un profil de lettré et font donc office d'exception. Pour les autres catalogues de notre corpus, il est difficile de savoir comment ont été acquises les collections, du fait qu'il s'agit d'établissements monastiques de moindre envergure par rapport à ceux cités précédemment. Les monastères de l'ordre de Prémontré que nous avons étudié sont tous des établissements secondaires, n'ayant pas eu un rôle important, et l'histoire des monastères est peu connue. À Vicoigne qui est le monastère de l'ordre de Prémontré possédant la plus importante collection d'ouvrages grecs et arabes, la bibliothèque n'est connue qu'à partir du XVI^e siècle, au moment de sa reconstruction par l'abbé Gilbert de la

⁵¹ Gouguenheim Sylvain, *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : éd. du Seuil, 2008.

⁵² M. C. Van Houths Elisabeth, « Le roi et son historien : Henri II Plantagenêt et Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, *Cahiers de civilisation médiévale*, n°37, 1994, p. 115-119.

⁵³ Gouguenheim Sylvain, *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : éd. du Seuil, 2008.

Cousture⁵⁴. Par comparaison avec les autres monastères de l'ordre de Prémontré, les collections de l'abbaye de Vicoigne sont particulièrement riches, et l'on peut là encore dire qu'il s'agit d'une exception au sein de l'ordre. Ainsi, la plupart des fonds se sont développés suite à l'impulsion d'un abbé en particulier, ayant souvent eu une formation intellectuelle. On pourrait étendre ce constat à d'autres régions comme en Italie, où la plupart des traductions du Mont Cassin sont nées de l'initiative de Constantin l'Africain. Le constat est donc le même que celui que l'on peut faire des traducteurs de la Péninsule ibérique au XIII^e siècle, il n'y a pas pour les monastères de mouvement général de traduction émanant des hautes autorités de chaque ordre monastique, mais plutôt une diversité des cas selon les monastères suite à l'initiative d'individus proches des milieux érudits⁵⁵.

⁵⁴ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de Prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.1 : répertoire des abbayes, Paris : CNRS éditions, 2000.

⁵⁵ L'absence de catalogues complets issus des ordres franciscains et dominicains ne nous permet cependant pas d'étendre ce constat à tous les ordres.

3.1.3. Le contenu des catalogues

Après avoir vu comment ont été constituées ces collections, étudions les fonds des bibliothèques monastiques tels qu'ils sont présentés dans les catalogues et essayons de voir comment ont été pris en compte ces ouvrages dans les collections. Il convient néanmoins de mentionner que les catalogues des bibliothèques monastiques ne représentent pas toujours un inventaire exhaustif des livres présents dans les monastères : certains livres pouvaient être présents mais conservés hors de la bibliothèque et donc n'étaient pas notifiés dans les inventaires ; d'autres pouvaient aussi être volontairement oubliés dans la rédaction des inventaires pour des raisons diverses. Cela peut donc influencer sur nos recherches, mais l'étude croisée de plusieurs catalogues permet de dégager quelques tendances générales dans les ouvrages possédés par les bibliothèques monastiques.

Le catalogue de l'abbaye de Clairvaux est le plus important de notre corpus, puisqu'il inventorie 2299 ouvrages⁵⁶. Comme nous l'avons dit précédemment en évoquant Pierre de Virey, sont cités dans ce catalogue un nombre important d'ouvrages liés aux disciplines universitaires. Parmi ceux-ci, apparaissent en premier les ouvrages de médecine. Ceux-ci ont toujours été présents dans les monastères médiévaux, avant même les travaux de Constantin l'Africain, pour des raisons pratiques, puisque par devoir de charité, les moines se devaient de venir en aide aux personnes dans le besoin. Ce n'est pas un hasard si les premières traductions ont eu lieu au monastère du Mont Cassin. Mais il s'agissait souvent de quelques manuels, peu développés. À Clairvaux, la médecine correspond à une subdivision du catalogue, reliée aux arts libéraux, et assez fournie⁵⁷. Cela indique d'abord la reconnaissance de la médecine comme une science à part entière, et qui ne repose plus uniquement sur la pratique. Les ouvrages de médecine sont d'ailleurs assez nombreux, puisque vingt-deux manuscrits y sont consacrés, comprenant chacun plusieurs auteurs. On y retrouve *l'Ysagogarum Iohanniti* en six exemplaires, à chaque fois associé au *Librum Amphorismorum Ypocratis*, livre du savant grec Hippocrate, et quatre ouvrages attribués à Constantin l'Africain : *Theoricam*, *Practicam*, et deux exemplaires du *Viaticum* : « ledit livre appelé *Viaticum Constantini* ». À côté de ces

⁵⁶ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 65-345.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 264-267.

ouvrages, l'on ne retrouve qu'un seul exemplaire du *Canon* d'Avicenne, présenté ainsi : « *Incipit liber Canonis primus princeps Abohaliab visceni de medicina edidit* » et un volume d'un certain « Ysaac Arabici », qui est en fait Isaac Israeli, un auteur arabe traduit par Constantin l'Africain⁵⁸. Sur vingt-deux ouvrages, plus de la moitié sont issus de traductions arabes, et si les autres volumes sont sans doute d'origine latine, la mention dans l'un d'entre eux de Maurus de Salerne, écrit « Mauri Salernitani », un auteur issu de l'école de médecine de Salerne en Italie⁵⁹. On voit donc que la majeure partie du fond de médecine de l'abbaye de Clairvaux a été acquis après la Renaissance du XII^e siècle et l'essor des écoles urbaines, et que cette dernière a eu une influence assez importante sur les collections de la bibliothèque.

On constate malgré tout un certain retard par rapport au savoir universitaire, puisque sur tous les auteurs présents, seuls deux auteurs d'origine arabe apparaissent : Ysaac Arabici et Avicenne, alors que tous les autres ouvrages sont issus des traductions de Constantin l'Africain. Ce dernier a toujours présenté ses ouvrages comme directement issus de savants grecs, en dissimulant leur origine arabe. L'*Isagoge Iohanniti*, traduit de Hunain Ibn Ishâq en est le meilleur exemple. Ainsi, beaucoup de ses traductions ont été attribuées directement à Galien ou à ses disciples. Or, Galien, en tant que l'un des derniers grands médecins grecs, bénéficiait toujours d'une aura d'autorité dans l'Occident Chrétien et était considéré comme un maître⁶⁰. De plus, ces traductions ont été effectuées au monastère du Mont-Cassin où Constantin l'Africain était moine. Il y avait donc logiquement plus de facilité de la part des moines à accepter des ouvrages provenant d'autres monastères que d'accepter des ouvrages provenant de pôles universitaires avec lesquels ils étaient parfois en opposition. La présence d'Avicenne dans les fonds de la bibliothèque indique néanmoins que les moines n'étaient pas totalement réfractaires à ces ouvrages.

Un constat similaire peut être fait en ce qui concerne la philosophie⁶¹. En effet, celle-ci est très présente dans le catalogue, puisqu'il est mentionné vingt-quatre ouvrages d'Aristote

⁵⁸ Nous n'avons pas pu identifier cet auteur et nous ne l'avons rencontré dans aucun autre catalogue de notre corpus.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 265-266.

⁶⁰ Jacquart Danielle ; « Principales étapes dans la transmission des textes de médecine médiévale (XI-XIV^e siècles) », *Les relations des pays d'Islam avec le monde latin : du milieu du X^e au milieu du XIII^e siècle*, Paris : J. Marseille, 2000, p. 386-409.

⁶¹ *Ibid.*, p. 267-286.

au sein de la bibliothèque. A côté de cela, on retrouve aussi des commentaires de saint Thomas d'Aquin et de Gilles de Rome sur Aristote présentés ainsi : « l'Exposition et comment dicti magistri Egidii de Roma super libros *De generacione et corrupcionem* »⁶². Pratiquement l'entièreté du fond de philosophie de la bibliothèque de Clairvaux tourne donc autour d'Aristote qui était le philosophe grec le plus commenté dans les universités. Comme pour la médecine, la partie liée à la philosophie est très proche des études universitaires, et on y trouve la présence des grands auteurs de la Renaissance du XII^e siècle. On y trouve aussi la présence d'auteurs arabes, puisque Averroès est mentionné à trois reprises comme commentateur des livres de Physique d'Aristote : « plusieurs livres de *Phisique et le comment de Averroys avecques* »⁶³. En revanche, les écrits d'Avicenne sur la philosophie sont totalement absents. Donc, comme pour la médecine, le fond de philosophie de l'abbaye de Clairvaux possède peu d'ouvrages d'auteurs arabes.

Enfin, l'astronomie qui fut l'un des domaines dans lequel il y eut le plus de traductions est très peu présente dans ce catalogue, et est regroupée au sein d'une même catégorie avec l'arithmétique et la géométrie pour lesquels on peut faire le même constat⁶⁴. L'astronomie était liée aux calendriers et servait à calculer le jour de fêtes dites mobiles comme Pâques, ce qui justifie sa présence dans les bibliothèques des monastères. Une grande partie des connaissances astronomiques médiévales est issue de savants arabes, et l'exemple le plus connu est celui de l'astrolabe, instrument de mesure arabe qui s'est diffusé au XI^e siècle dans l'Occident chrétien. S'il n'y a pas d'auteurs d'origine musulmane, on pourrait au moins s'attendre, comme pour les catégories précédentes, à retrouver des ouvrages d'auteurs grecs tels que Ptolémée, qui ont fait l'objet de traductions bien plus nombreuses que la médecine et la philosophie. Pourtant, il n'en est rien, et à côté de calendriers et de livres de comput anonymes, le seul auteur présent est Joannes de Sacrobosco. Cet auteur fut enseignant à l'université de la Sorbonne dans la première moitié du XIII^e siècle, et ses livres furent pendant longtemps étudiés dans les programmes universitaires tout au long du XIII^e siècle. On remarque donc toujours un lien fort entre les ouvrages présents à la bibliothèque de Clairvaux, et les programmes universitaires.

⁶² *Ibid.* p. 284.

⁶³ *Ibid.* p. 281.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 279-281.

Mais comme nous l'avons évoqué, le catalogue de Clairvaux occupe une place très particulière parce qu'il a été rédigé à la demande d'un abbé bibliophile et issu des milieux universitaires. À titre de comparaison, et pour rester dans le cadre de l'ordre cistercien, nous avons également consulté le catalogue de Pontigny. Tout comme l'abbaye de Clairvaux, l'abbaye de Pontigny était l'une des quatre filles de Cîteaux, et l'une des principales abbayes de l'ordre cistercien. Son catalogue est très différent de celui de la bibliothèque de Clairvaux, puisqu'il a été rédigé dans la seconde moitié du XII^e siècle, et s'il existait déjà de nombreuses traductions d'ouvrages arabes, ceux-ci étaient bien moins nombreux qu'au XV^e siècle. Le catalogue médiéval de Pontigny est aussi beaucoup moins fourni que celui de Clairvaux, puisqu'il ne comporte que 271 manuscrits⁶⁵. Il est très éloigné dans sa composition de celui de la bibliothèque de Clairvaux, puisque seuls quatre livres de philosophie sont présents, et il s'agit d'auteurs classiques latins : Sénèque et Quintilien. Mais une dizaine de catalogues et d'inventaires ont été publiés tout au long de l'époque moderne. Or, parmi ceux-ci, seul l'un d'entre eux, constitué au XVI^e siècle par Charles le Tonnelier⁶⁶ évoque la présence d'un manuscrit comprenant plusieurs livres d'Aristote : « *Volumen Aristotelis Physicorum, De Corruptione et generatione ; et De anima* »⁶⁷. La philosophie est ainsi très peu présente dans le catalogue de la bibliothèque, et la médecine n'y est même pas représentée. Il y a donc tout lieu de penser que les auteurs grecs n'étaient pas présents dans la bibliothèque de l'abbaye de Pontigny, qui était surtout constituée de livres liturgiques et théologiques. La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux constituerait ainsi une exception au sein de l'ordre cistercien.

L'inventaire de la bibliothèque du Mont Saint-Michel offre une situation assez semblable à celle de Clairvaux, bien qu'elle soit beaucoup moins fournie que cette dernière. Son inventaire a été dressé par Bernard de Montfaucon, un moine mauriste du XVII^e siècle. Il faut donc prendre en compte le fait que cet inventaire ne nous donne pas l'image de la bibliothèque telle qu'elle a été constituée à l'époque médiévale, mais plutôt ce qui en subsistait à l'époque moderne. Le monastère du Mont Saint-Michel possède certaines particularités, puisque dès le XII^e siècle, des moines maîtrisant le grec y ont opéré un travail de traduction ou de copie des

⁶⁵ Peyrafort-Huin Monique, *La bibliothèque médiévale de l'abbaye de Pontigny (XIIe-XIXe siècles) : Histoire, inventaires anciens, manuscrits*, Paris : CNRS éd., 2001, p. 245-285.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 291-310.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 303.

œuvres d'Aristote. Ainsi, si l'inventaire de Bernard de Montfaucon mentionne plusieurs ouvrages d'Aristote, on sait grâce à deux manuscrits conservés à la bibliothèque municipale d'Avranches qu'ils sont traduits directement du grec⁶⁸.

On pourrait alors penser que tous les auteurs grecs présents à la bibliothèque du Mont Saint-Michel seraient issus des traductions des moines. Pourtant, en ce qui concerne la médecine, on y retrouve deux manuscrits de Constantin l'Africain : le *Viaticus* et le *De Medicina*, ainsi que le *Liber Galeni de Elementis Hippocratis*⁶⁹. On peut ainsi faire un constat similaire à l'abbaye de Clairvaux, où seuls des ouvrages de Galien, issus des traductions de Constantin l'Africain sont présents. Là encore, les auteurs arabes ne sont pas présents. Surtout, l'abbaye s'est contentée des ouvrages traduits au XI^e siècle au Mont Cassin, et est assez éloignée de la diversité des ouvrages étudiés dans les universités.

Mais un tel constat ne peut être étendu à tous les monastères. Le monastère de Vicoigne par exemple, appartenant à l'ordre de Prémontré, semble beaucoup plus ouvert aux textes arabes. Sur dix livres de médecine, on y retrouve trois exemplaires de *l'Isagoge Iohanniti*, dont un attribué à Galien et appelé « *Galenus Isagoge* », un commentaire de Galien, mais surtout quatre ouvrages d'Avicenne⁷⁰. Il semble donc y avoir moins de réticence de la part des moines de Vicoigne à posséder des ouvrages écrits par des auteurs arabes, compte tenu de la forte présence des livres d'Avicenne. Un constat équivalent peut être fait pour le monastère des frères prêcheurs d'Avignon, pour lequel nous n'avons pas de catalogue mais dont des manuscrits nous sont parvenus, inventoriés dans le tome 27 du Catalogue général des manuscrits consacré à la ville d'Avignon. Bien que notre connaissance des fonds soit très lacunaire, on y retrouve deux ouvrages du médecin arabe Rhazès, traduits par Gérard de Crémone, et un écrit d'Albumazar dans un recueil consacré à l'astronomie⁷¹. La présence de

⁶⁸ Gouguenheim Sylvain, « Les moines pionniers du Mont-Saint-Michel : l'œuvre de Jacques de Venise », *Aristote au Mont Saint-Michel : les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris : éd. du Seuil, 2008, p. 103-124.

⁶⁹ Bernard de Montfaucon, « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, 1739, p. 1360-1361.

⁷⁰ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006, p. 242-294.

⁷¹ Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894, p. 418-419.

tels auteurs montre bien le rapport très particulier qu'avaient les ordres mendiants et l'ordre dominicain en particulier avec la culture universitaire, puisque Rhazès et Albumazar sont des auteurs que l'on ne rencontre dans aucun autre catalogue monastique, mais que l'on retrouvait dans les programmes universitaires. Les ouvrages de Rhazès, traduits tardivement, furent introduits en 1309 au programme de l'université de Montpellier, et en 1405 à Bologne⁷². Ils représentaient une étape nouvelle dans la connaissance de la médecine, plus difficile d'accès mais plus importantes que les traductions de Constantin l'Africain. Leur présence dans l'inventaire dominicain d'Avignon montre donc une plus grande proximité des ordres mendiants avec le milieu universitaire.

Pour finir, nous nous intéresserons au catalogue du *studium* du couvent de Troyes⁷³. Les *studia* sont des centres d'études créés par les ordres mendiants au XIII^e siècle dans le but de concurrencer les universités, et afin de perpétuer l'idéal du monastère comme centre du savoir médiéval. En tant que lieu d'étude, on pourrait s'attendre à trouver dans un *studium* des connaissances assez proches de celles des grands centres universitaires. Assez peu de catalogues de *studia* nous sont parvenus, et le catalogue de Troyes est l'un des seuls à avoir été édité. Cet inventaire comporte 445 ouvrages, répartis en 26 pupitres selon leur sujet. Même si l'on est loin d'une bibliothèque telle que celle de Clairvaux, ce catalogue est relativement bien fourni. Parmi les pupitres, un seul est consacré à la médecine. Il ne comporte que onze volumes, et est le pupitre le moins fournis en livre de la bibliothèque, puisque à titre de comparaison, certains pupitres consacrés à la théologie ou aux sermons comportent plus de trente ouvrages. La médecine est donc un champ d'étude très secondaire pour ce *studium*, par rapport aux études religieuses. En revanche, tout un pupitre est consacré à la philosophie, et comprend quelques œuvres d'Aristote et d'Avicenne, accompagnées de commentaires.

On voit bien au travers de ces catalogues, que les livres issus des traductions, au moins en philosophie et en médecine, étaient dans une certaine mesure présents dans les bibliothèques monastiques. La question qui se pose alors est de savoir à quel point ces savoirs étaient présents dans les bibliothèques, et si l'on peut constater des points communs dans le rapport des ordres monastiques aux sciences.

⁷² Jacquart Danielle, Micheau Françoise, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1996., p.176-189.

⁷³ Auger Marie-Louise, « La bibliothèque du couvent des cordeliers de Troyes », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, vol. 15, 1969, pp. 183-250.

3.2. La représentation des sciences médiévales au sein des catalogues monastiques

3.2.1. L'absence de la religion musulmane dans les catalogues

Avant d'évoquer les sciences nous évoquerons ici un point un peu particulier, puisqu'il s'agit de la présence d'ouvrages portant sur la religion musulmane et écrits dans une optique de lutte contre les Musulmans, à l'instar des livres écrits par Pierre le Vénérable. Comme nous l'avons évoqué précédemment, cette ébauche de traductions des textes religieux de l'Islam n'a pas été directement suivie par les successeurs de Pierre le Vénérable, et n'a pas suscité de vocations parmi d'autres lettrés. Pourtant, ils ont quand même eu un certain succès, puisque selon Dominique Iogna-Prat, il subsiste une vingtaine de manuscrits de la *Lex Sarracenorum*⁷⁴. Plus tardivement aussi, certains prédicateurs issus des ordres mendiants ont pu écrire des ouvrages sur la doctrine musulmane, que nous évoquerons ici.

Notre corpus ne rend cependant pas compte de cette diffusion, puisque aucun catalogue médiéval ne présente de tels livres. Pourtant, dans sa correspondance avec Bernard de Clairvaux, Pierre le Vénérable indique lui avoir envoyé les traductions et ses écrits contre l'Islam. L'absence de ces textes dans les différents catalogues de l'ordre cistercien que nous avons consultés indique ainsi que ces manuscrits ne revêtaient qu'une importance secondaire, et qu'ils ont été perdus, ou que l'on n'a pas jugé opportun de les faire figurer dans le catalogue. Seul le catalogue de l'abbaye de Vicoigne pourrait posséder un texte du corpus de Pierre le Vénérable puisque l'un des manuscrits de la bibliothèque possède un texte intitulé : « *hisotria eiusdem Mahometi, que fuit vita et doctrina ipsius prosaico sermone* », qui pourrait être attribué à Hermann de Dalmatie⁷⁵. Mais Anne Bondéelle-Souchier, qui a édité le catalogue, indique dans une note de bas de page que le titre du texte n'est pas assez significatif pour l'attribuer à un auteur en particulier, et qu'il pourrait s'agir d'un traité de Raimundus Martini de Sobiratis, soit d'un texte d'Alain de Lille. Quel qu'il en soit, même si ce livre est un traité

⁷⁴ Iogna-Prat Dominique, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-115*, Aubier : Paris, 1998. p. 324-359.

⁷⁵ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime, t.2 : édition des inventaires*, Paris : CNRS éd., 2006, p. 266.

plus tardif contre les musulmans, il indique néanmoins la présence d'un texte portant sur la doctrine musulmane dans la bibliothèque. Il s'agit probablement d'un texte traduit ou écrit dans une optique de lutte contre les Musulmans. Malgré cela, le fait qu'il ne soit qu'en un seul exemplaire, et qu'il n'y ait aucun autre texte dans le catalogue portant sur la religion musulmane, on peut déduire qu'il n'y avait pas de volonté de la part des autorités du monastère de développer ce type de fonds.

Dans le catalogue de Clairvaux, on trouve deux textes de Johannes de Turrecremata intitulés « *De turrecremata contra principales errores Mahumetis. Et Dialogus Christiani contra Sarracenum* »⁷⁶. Ils ne se trouvent pas dans le catalogue de 1472, mais dans un catalogue plus tardif datant de 1521. Johannes de Turrecremata est un moine cistercien qui fut prieur à Tolède, puis cardinal à partir de 1439. C'est donc une figure importante de l'ordre cistercien, ce qui explique que ses livres soient présents au sein du catalogue de la bibliothèque. La présence de ces livres s'explique donc plus par l'appartenance de Johannes de Turrecremata à l'ordre cistercien qu'à la volonté de créer un fond dédié à la lutte contre la religion musulmane. On retrouve ce texte en trois exemplaires dans le catalogue de la bibliothèque du dortoir rédigé vers 1520⁷⁷. Or, les textes de la bibliothèque du dortoir revêtaient une importance moindre que les textes de la bibliothèque principale de l'abbaye. Le fait que ce texte soit plus présent dans la bibliothèque du dortoir que dans celle de l'abbaye indique qu'il ne s'agit pas d'un texte d'importance. Par ailleurs, l'auteur est absent du catalogue de 1472, alors qu'il a écrit avant cette période. Cela indique que l'acquisition de ces ouvrages n'a pas été une priorité pour l'abbaye de Clairvaux, et qu'ils ont été acquis assez tardivement.

Enfin, notons l'absence de tout texte concernant la religion musulmane dans l'inventaire des manuscrits du couvent des frères prêcheurs d'Avignon, et dans celui du couvent des Cordeliers de Troyes. Pourtant, les dominicains s'étaient fait une spécialité de la prédication, et ont joué un rôle important en Espagne dans la conversion des populations musulmanes au catholicisme. Les Franciscains, sur imitation de leur maître François d'Assise, parti prêcher en Terre Sainte, ont fait de la conversion des Musulmans au catholicisme l'une des missions de l'ordre. On pourrait ainsi s'attendre à trouver des ouvrages liés à ces missions dans les catalogues de leurs bibliothèques.

⁷⁶ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 495.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 598

On peut donc conclure à l'absence de tout type d'ouvrage écrit dans une optique de lutte contre les musulmans. Lorsqu'ils sont présents, ils sont souvent isolés, et il n'y a jamais de fonds consacrés à cette question. La nécessité de lutter contre les musulmans par les idées telle qu'elle a été énoncée par Pierre le Vénérable ne semble donc pas s'être répandue au sein des ordres monastiques, en tout cas au vu de leurs catalogues. Cette absence est peut-être liée au lieu géographique des monastères de notre corpus, et il est possible que ces ouvrages aient été plus présents dans les zones de frontières telles que dans la Péninsule ibérique que dans le royaume de France. Le caractère parcellaire de nos inventaires, surtout en ce qui concerne celui des dominicains d'Avignon empêche de tirer des conclusions précises, mais si l'on compare ces résultats avec ceux de livres comme la philosophie ou la médecine, les livres liés à la religion musulmane sont très minoritaires. Mais cela n'est pas que le reflet de la position des moines vis-à-vis de ces livres, mais aussi des traducteurs : rappelons qu'il n'existait encore que très peu de traductions latines du coran à l'aube de la Renaissance. Cette absence générale de traductions peut alors s'expliquer par la non-demande, tant de la part des universitaires que des moines, d'ouvrages de ce type.

3.2.2. La Philosophie : la surreprésentation des livres d'Aristote

La place de la philosophie dans les monastères est plus complexe. Beaucoup de maîtres de l'université sont issus des ordres mendiants et ont écrit sur la théologie, comme Thomas d'Aquin qui fut membre de l'ordre dominicain. Si l'on regarde les catalogues des bibliothèques monastiques, on se rend compte que le corpus aristotélicien a été très largement intégré dans les bibliothèques monastiques. Nous avons fait un tableau des principaux livres d'Aristote présents dans les bibliothèques monastiques. Lorsque deux œuvres étaient présentes dans un même manuscrit, nous les avons fait paraître séparément dans le tableau, ce qui explique qu'il y ait plus d'œuvres présentes que de nombre de manuscrits. Nous avons aussi décidé de faire mentionner les commentaires sur les œuvres d'Aristote lorsqu'il y en avait, car la présence d'un commentaire sur une œuvre indique un certain intérêt pour l'œuvre originale, et il nous paraissait donc nécessaire de les intégrer à notre étude⁷⁸.

⁷⁸ Néanmoins, pour clarifier le tableau, nous n'avons pas fait paraître les auteurs de ces commentaires, qui sont évoqués dans notre résumé.

On l'a vu, le catalogue de la bibliothèque de Clairvaux possède un fond particulièrement important et tous les ouvrages du corpus aristotélicien y sont présents. Cette surreprésentation d'Aristote dans la catégorie philosophie indique que ses ouvrages étaient considérés comme essentiels dans la bibliothèque du monastère. On remarque que certaines œuvres du corpus aristotélicien sont plus importantes que d'autres : Le *De Anima*, est présent en six exemplaires, la *Physique* et la *Métaphysique*, sont chacun présents en 4 exemplaires, et enfin l'*Éthique* en sept exemplaires. Si ces livres sont surreprésentés au sein du catalogue, et étaient présents en de nombreux exemplaires, c'est qu'ils étaient considérés comme nécessaires au monastère, et qu'ils étaient susceptibles d'être régulièrement consultés par les moines. Il semble donc que ce soient ceux auxquels les moines aient accordé le plus d'importance. Ces ouvrages étaient aussi les plus commentés au sein des universités, ce qui indique une certaine influence de celle-ci sur la culture monastique. Par ailleurs, si l'on excepte les *Météorologiques* et *De Generatione et corruptione* ; le *De Anima*, la *Physique* et la *Métaphysique* sont les seuls livres accompagnés de commentaires, ce qui atteste là aussi leur importance. Mais justement, la bibliothèque de Clairvaux apparaît assez peu fournie en commentaires de théologiens chrétiens. Le seul que l'on retrouve est Gilles de Rome, accompagné d'un commentaire de saint Thomas d'Aquin sur la *Métaphysique* et la *Physique*. Cette relative absence de commentaires indique que les moines portaient plus d'importance aux œuvres originales qu'aux grands débats scolastiques⁷⁹.

Les fonds des autres bibliothèques monastiques sont beaucoup moins importants que ceux de la bibliothèque de Clairvaux, mais montrent un constat équivalent. Au Mont Saint-Michel, on retrouve ainsi la *Physique*, la *Métaphysique*, l'*Éthique* à Nicomaque, l'*Économique*, le *De Anima*⁸⁰. Le catalogue de l'abbaye de Vicoigne indique la présence de la *Physique* d'Aristote, divisée en six livres, de l'*Éthique*, en quatre exemplaires, d'un exemplaire de la *Métaphysique*, du *De Anima* et des *Météorologiques*⁸¹. Nous n'avons pas inclus dans le tableau d'autres catalogues des monastères de l'ordre de Prémontré car ils étaient trop lacunaires,

⁷⁹ *Ibid.*, p. 267-286.

⁸⁰ Bernard de Montfaucon, « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, 1739, p. 1360-1361.

⁸¹ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime, t.2 : édition des inventaires*, Paris : CNRS éd., 2006, p. 255.

mais à Cuissy, un catalogue atteste de la présence dans le monastère des livres de l'*Éthique* et de la *Métaphysique*. D'une manière équivalente, plusieurs inventaires de l'abbaye de Belval, rédigés tous au long du XVIII^e siècle évoquent la présence de manuscrits de la *Métaphysique* et de l'*Éthique* d'Aristote. Tous les catalogues que nous avons consultés attestent donc de la présence de manuscrits d'Aristote dans les bibliothèques monastiques. Le seul catalogue faisant exception est le catalogue de la bibliothèque de Pontigny, qui ne possède aucun fond documentaire lié à la philosophie, mais dans lequel on retrouve malgré tout un manuscrit d'Aristote. Ce dernier exemple vient plutôt démontrer qu'Aristote était plutôt bien vu dans les bibliothèques, puisque on l'a dit, l'ordre cistercien était plutôt réfractaire à la philosophie, et l'on retrouve malgré tout un manuscrit de l'auteur dans le catalogue. On remarque aussi que ce sont toujours les mêmes livres qui sont présents dans les bibliothèques : la *Physique*, la *Métaphysique*, le *De Anima* et l'*Éthique*. Ces ouvrages sont les mêmes que ceux qui étaient présents en plusieurs exemplaires à la bibliothèque principale de Clairvaux. Ils semblent donc avoir formé la base du savoir philosophique des moines, et étaient des livres que toutes les bibliothèques devaient avoir.

En revanche, en ce qui concerne les commentaires des théologiens sur Aristote, le constat semble très différent d'une bibliothèque à l'autre. Dans l'abbaye du Mont Saint-Michel, aucun auteur universitaire n'est présent, si l'on excepte une œuvre de Thomas d'Aquin, qui n'a que peu de rapports à la philosophie et à la scolastique puisqu'il s'agit de la réfutation d'une œuvre de Guillaume de Saint-Amour. Néanmoins, le fond de la bibliothèque du Mont Saint-Michel est assez particulier, car les ouvrages sur Aristote ont été acquis très tôt, dès le XII^e siècle, avant que son œuvre ne se diffuse au sein des universités et donc avant les grands commentaires des théologiens chrétiens. Cela peut expliquer l'absence de commentaires dans cette bibliothèque. En revanche, dans l'abbaye de Vicoigne, on retrouve un fond important consacré à Thomas d'Aquin, et de nombreux commentaires de celui-ci sur la *Physique*, la *Métaphysique* et le *De Anima*⁸². Alors que l'abbaye de Vicoigne possède deux fois moins de manuscrits que celle de Clairvaux, et qu'elle possède un fond de manuscrits d'Aristote bien moindre que cette dernière, elle possède plus de commentaires. Cette hétérogénéité dans le contenu des catalogues laisse donc apercevoir une grande disparité dans le rapport des différents ordres à la scolastique médiévale.

⁸² *Ibid.*, p. 240-241.

La situation est très différente dans le cadre du *studium* franciscain du couvent de Troyes⁸³. Il paraît en effet plus logique qu'un établissement consacré à l'étude ait une bibliothèque plus proche par son contenu des bibliothèques universitaires. Ainsi, alors que dans les bibliothèques monastiques traditionnelles on retrouve en majorité les œuvres originales des philosophes, dans la bibliothèque du couvent de Troyes, on retrouve surtout les commentateurs issus de l'université de Paris. On y retrouve ainsi au huitième pupitre deux commentaires de Gilles de Rome sur le *De Anima* et la *Physique*, un commentaire d'Alexandre d'Alexandrie sur la *Métaphysique*, un commentaire sur les *Météorologiques* et la *Physique* d'un certain Scoti, probablement Jean Duns Scot, théologien franciscain du XIII^e siècle, et plusieurs autres commentaires dont les auteurs ne sont pas nommés. Tout ce pupitre est consacré aux œuvres d'Aristote et à ses commentateurs. Les commentateurs sont beaucoup plus divers que dans les catalogues précédents où l'on ne retrouvait que Gilles de Rome et Thomas d'Aquin. On peut remarquer la tendance à mettre en avant les auteurs ayant appartenu à l'ordre franciscain, puisque Alexandre d'Alexandrie et Jean Duns Scot étaient tous deux des moines franciscains ayant officié à l'université de Paris. On remarque aussi l'absence des commentaires de Thomas d'Aquin dans ce pupitre, peut-être dû à des oppositions à ce dernier face à sa doctrine ou face à son appartenance à l'ordre dominicain. Néanmoins, des livres de théologie de Thomas d'Aquin se retrouvent dans d'autres pupitres de la bibliothèque, ce qui amène à nuancer ce constat.

Nous avons donc pour la philosophie une situation assez particulière : on retrouve la présence de quelques grands ouvrages tels que les principaux livres d'Aristote, mais l'absence d'ouvrages plus poussés sur les doctrines philosophiques. D'une manière générale, les monastères ont intégré les principales bases philosophiques nouvelles qui ont influencé le monde chrétien, mais n'ont pas jugé nécessaire d'aller plus loin dans l'étude de ces doctrines. Ces fonds philosophiques restent néanmoins très pourvus en livres, et occupent la majeure partie des manuscrits liés au *quadrivium*. La bibliothèque du *studium* du couvent de Troyes se positionne différemment à l'égard de la philosophie, puisque ses fonds apparaissent plus diversifiés que ceux des bibliothèques classiques. La philosophie étant devenue d'une importance capitale dans les universités, et les *studia* étant censés permettre aux moines de

⁸³ Auger Marie-Louise, « La bibliothèque du couvent des cordeliers de Troyes », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, vol. 15, 1969, pp. 183-250.

se former afin de devenir maître dans celles-ci, la présence d'ouvrages de philosophie paraît logique.

Tableau 1 œuvres d'Aristote présentes dans les catalogues des bibliothèques monastiques

Livres d'Aristote	bibliothèque de Clairvaux	bibliothèque du dortoir	Vicoigne	Mont Saint Michel	Cordeliers de Troyes
De Anima	6 mss./3 commentaires		1 ms./3 commentaires	1 ms.	2 commentaires
Logique	1 ms.	2 mss.			
predicamenta Aristotelis	4 mss.				
Réthorique	1 ms.				
Physique	4 mss./1 commentaire	1 ms./1 commentaire	1 ms./3 commentaires	2 mss.	1 ms./2 commentaires
Supra libros naturales	1 ms.	1 commentaire			
Metaphysique	4 mss./2 commentaires	1 ms./1 commentaire	1 ms./2 commentaires		1 ms./3 commentaires
Entique	7 mss.	2 mss./2 commentaires	3 mss.	1 ms.	1 ms./2 commentaires
météorologique	1 ms./1 commentaire		1 ms.		1 ms.
Tabula Moraliū	1 ms.	2 mss.			
De generacione et corrupcione	2 commentaires	1 commentaire			
Politique			3 mss.	1 ms.	1 commentaire

3.2.3. Les fonds de médecine

La médecine occupe une place particulière dans les monastères, car c'est l'une des rares sciences non liées à la religion à avoir ses entrées dans les monastères. En effet, censés être retirés du monde, les moines avaient la nécessité d'avoir des livres de médecine afin de soigner les frères dans le besoin. Chaque monastère possédait ainsi un espace dédié aux soins, dans lesquels on retrouvait parfois des livres de médecine, s'ils n'étaient pas présents dans la bibliothèque.

Cette proximité des moines avec les livres de médecine fit que ceux-ci furent plus facilement acceptés dans les collections. Pourtant, on constate que contrairement à la philosophie, la médecine est beaucoup moins présente dans les collections des monastères. Le catalogue de l'abbaye du dortoir de l'abbaye de Clairvaux ne possède aucun livre de médecine, et celui du couvent des Cordeliers de Troyes possède un fond très limité. Néanmoins, comme pour la philosophie, on constate que l'on retrouve un certain nombre d'ouvrages communs à chaque monastère, et qui semblent appartenir au socle de connaissances que se devaient de posséder tout monastère.

En ce qui concerne la médecine, l'auteur par excellence est Constantin l'Africain, qui est présent dans tous les catalogues. On retrouve dans tous les catalogues le livre de l'*Isagoge Iohanniti*, traduction adaptée de Hunain Ibn Ishâq, ainsi que ses diverses traductions des livres de Galien. Dans la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, plus de la moitié des livres de la section médecine sont des livres de Constantin l'Africain, et l'*Isagoge Iohanniti* se retrouve en cinq exemplaires et est le seul livre présent en plusieurs exemplaires avec le *Viaticum* du même auteur⁸⁴. Dans la bibliothèque de l'abbaye de Vicoigne, les traductions de Galien constituent aussi la moitié du fond de médecine, l'autre moitié étant constituée de livres d'Avicenne⁸⁵. On retrouve aussi la même prédominance de l'*Isagoge Iohanniti*, qui est présent en trois exemplaires. Quels que soit les manuscrits, on retrouve toujours les mêmes associations d'œuvre : le traité *De Urinarum*, et les œuvres les *Aphorismes* et les *Pronostiques* d'Hippocrate. S'y ajoutent dans le catalogue de Clairvaux quelques commentaires d'auteurs comme

⁸⁴ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 264-266.

⁸⁵ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006, p. 242-294.

Alexandre de Halès. Le fait que l'on retrouve les mêmes associations d'œuvres indique que celles-ci revêtaient une importance particulière et étaient considérées comme la base de la médecine. Dans la bibliothèque du Mont Saint Michel, les quelques livres de médecine présents sont des traductions faites par Constantin l'Africain, et ce dernier est présenté dans les notices comme l'auteur⁸⁶. Il y a donc une claire surreprésentation de cet auteur dans les fonds de médecine des monastères. Cela peut s'expliquer par le fait que Constantin l'Africain était un moine, et que la plupart de ses traductions ont été adaptées de manière à pouvoir s'intégrer dans le système de pensée chrétien. Néanmoins, cela ne témoigne que d'une prise en compte assez secondaire des évolutions les plus récentes de la médecine, puisque les traductions de Constantin sont aussi les plus anciennes, et les moins fidèles aux textes originaux. Il existait pourtant des traductions bien plus fidèles des œuvres de Galien, voire d'autres médecins arabes, tels que Rhazès ou al-Madjûsi. Ces derniers auteurs ne sont pourtant présents que dans l'inventaire du couvent dominicain d'Avignon⁸⁷. Il semble donc que les monastères se soient contentés de ces quelques bases en médecine, sans chercher à développer cette science dans leurs collections.

Tout porte à croire, à l'étude des fonds de ces bibliothèques, que la médecine, bien que très présente, restait surtout un savoir pratique, utile aux moines. Constantin l'Africain, lui aussi un moine, était l'un des auteurs les plus prestigieux du XII^e siècle. D'une manière équivalente, Galien possédait une certaine aura en tant que l'un des principaux maîtres grecs en médecine. C'est sans doute aussi pour des raisons symboliques, parce qu'ils étaient une référence, que ces bibliothèques les ont acquises. En revanche, l'absence des ouvrages les plus récents dénote d'un certain manque d'intérêt pour la médecine. Les monastères ne se sont intéressés qu'aux ouvrages généraux, susceptibles de leur servir dans leurs pratiques quotidiennes, mais n'ont pas jugé nécessaire d'étudier plus en détail cette science.

Les catalogues de la bibliothèque du dortoir de Clairvaux et du couvent des Cordeliers de Troyes sont à cet égard assez significatifs. La bibliothèque du dortoir, selon André Vernet, comprenait des livres qui servaient aux lectures personnelles des moines. Le fait que l'on n'y retrouve aucun livre de médecine indique donc que les livres de médecine n'étaient pas lus par

⁸⁶ Bernard de Montfaucon, « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, 1739, p. 1360-1361.

⁸⁷ Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894.

les moines, et que leur présence dans la bibliothèque principale est avant tout due à un besoin pratique, plus qu'à un intérêt pour la discipline. Dans le *studium* de Troyes, le constat est le même : la médecine est quasiment absente du catalogue, limitée à un seul pupitre (le moins fourni du catalogue), et qui est mélangé avec le droit. On n'y retrouve d'ailleurs aucun ouvrage important. La médecine était donc considérée comme marginale dans un fond consacré aux études. Elle ne faisait pas partie du savoir que devait avoir un moine, ce qui confirme là encore qu'elle avait essentiellement un rôle pratique pour les clercs réguliers.

Tableau 2 oeuvres de médecine présentes dans les
catalogues monastiques médiévaux

œuvre de médecine	bibliothèque principale de Clairvaux	Abbaye de Vicoigne	abbaye du Mont Saint Michel
Constantin l'Africain			
Isagoge Iohanniti	5 mss.	3 mss.	
De medicina			1 ms.
Viaticum	2 mss.		1 ms.
practicam platearii	1 ms.		
theoricam et practicam	1 ms.		
Avicenne			
Canon d'Avicenne	1 ms.	1 ms.	
de viribus cordis		1 ms.	

3.3. La bibliothéconomie au travers des catalogues

3.3.1. La conception des catalogues médiévaux

Étudier la manière dont sont conçus les catalogues peut s'avérer d'une grande richesse pour approfondir l'étude des sciences que nous avons évoqué précédemment. Comme nous l'avons évoqué en introduction, l'un des buts de notre mémoire est de montrer en quoi un catalogue peut être une source à part entière pour étudier l'histoire des bibliothèques et de la culture médiévale. Ainsi, nous ne nous intéresserons plus simplement à leur contenu, mais aussi à la manière dont ils ont été conçus. Car la manière de présenter les livres au sein d'un catalogue n'est pas anodine : elle est révélatrice des pratiques bibliothéconomiques et des systèmes de classement qui pouvaient exister au sein d'une bibliothèque. Or, la forme des catalogues a rarement fait l'objet d'étude des historiens, et n'est souvent mentionnée que de manière succincte, en introduction à leur édition. L'exemple même est celui de l'inventaire de Vicoigne, dont Anne Bondéelle-Souchier a fait une seconde édition révisée, qui permet de manière plus aisée d'identifier des manuscrits ayant appartenus à ce catalogue⁸⁸. On voit bien là que l'intérêt principal de l'édition n'est pas dans le catalogue en tant que tel mais dans les manuscrits qu'il présente.

Avant d'aborder les catalogues de notre corpus, il nous paraît important de définir, d'un point de vue sémantique, ce qu'est un catalogue médiéval. Si l'on reprend la définition d'Albert Derolez écrite en 1979, pour la période médiévale, « le catalogue est une liste ou un relevé de livres appartenant à une bibliothèque, à un fonds de bibliothèque ou à un groupe de bibliothèques »⁸⁹. Cette définition ne fait donc pas de différences entre un simple inventaire des livres d'une bibliothèque, et une liste avec un plan de classement logique permettant de retrouver des livres dans une bibliothèque. Dans la pratique, les usages du terme par les historiens semblent différer d'un ouvrage à l'autre. En 1967, Marie-Louise Auger parlait de

⁸⁸ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006. p. 222-223.

⁸⁹ Derolez Albert, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout : Brepols, 1979.

l'inventaire du couvent des cordeliers de Troyes⁹⁰. Pour la bibliothèque de Clairvaux, André Vernet parle bien du « catalogue de Pierre de Virey » et « du catalogue de la bibliothèque du dortoir », pour évoquer les inventaires des différentes bibliothèques du monastère⁹¹. En revanche, l'ouvrage d'Anne Bondéelle-Souchier sur les bibliothèques de l'ordre de Prémontré porte en sous-titre « édition des inventaires », et toutes les listes d'ouvrages sont présentées comme des inventaires⁹². Pourtant, une source comme l'inventaire de Vicoigne n'est pas différente du catalogue de la bibliothèque du dortoir de l'abbaye de Clairvaux, puisque les deux associent une liste alphabétique des ouvrages avec une cote indiquant l'emplacement des ouvrages dans la bibliothèque. Dans ce mémoire, nous avons fait le choix d'établir une distinction entre les inventaires, qui ne font que lister les ouvrages présents dans un fonds monastique, et les catalogues, qui associent une notice des ouvrages à un emplacement dans la bibliothèque, et qui rendent compte en partie de l'organisation de celle-ci. Parmi nos sources, nous considérons donc comme des catalogues les inventaires de la bibliothèque de l'abbaye de Vicoigne et du couvent des cordeliers de Troyes, ainsi que les catalogues des différentes bibliothèques de Clairvaux. En revanche, les inventaires de la bibliothèque du Mont Saint-Michel, du couvent dominicain d'Avignon et les autres bibliothèques de l'ordre de Prémontré, sont bien des inventaires et non des catalogues. Cette distinction nous paraît nécessaire, car seuls les catalogues rendent compte de l'organisation interne de la bibliothèque et des usages en vigueur dans celle-ci, et ils n'ont pas la même valeur en tant que source que de simples inventaires.

Parmi les catalogues, le catalogue de Clairvaux de 1472 nous intéresse particulièrement car il est l'un des seuls à présenter un classement thématique des ouvrages. Ce classement n'a pas été conçu ex-nihilo, mais fait suite à plusieurs tentatives de classement qui sont postérieures à 1410⁹³. Ce système de cotation a été étudié au travers d'inscriptions qui subsistaient dans certains manuscrits, ce qui explique la difficulté à les dater. André Vernet a

⁹⁰ Auger Marie-Louise, « La bibliothèque du couvent des cordeliers de Troyes », *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, vol. 15, 1969, pp. 183-250.

⁹¹ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 23-26.

⁹² Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006.

⁹³ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 23-26.

pu retracer grâce à cela les classements précédents celui de 1472. Le premier classement était beaucoup moins ordonné que celui de Pierre de Virey, puisqu'il montre une certaine incohérence : on retrouvait des ouvrages d'une même catégorie sous plusieurs cotes différentes : le droit par exemple était présent sous les cotes C à E et sous les cotes I. Selon André Vernet, cela serait dû à la diversité des meubles de rangements (coffres, pupitres, armoires), qui aurait induit une cotation selon la taille des manuscrits. C'est sans doute cette incohérence qui a amené à établir un nouveau plan de classement, plus fonctionnel, qui sera effectué sous l'abbatiate de Pierre de Virey.

Dans l'édition de ce catalogue, André Vernet présente sommairement ce classement, à la fois méthodique et topographique, puisqu'il associe un classement thématique à une cote constituée d'un chiffre et d'une lettre indiquant où trouver le livre :

1-Bible et *biblica* : A 1-F 9

2-Pères et docteurs de l'Église : F 10-I 29

3-Théologie spéculative : I 10-M 35

4-Sermons : M 36-O 56

5-Varia : O 57-Q 7

6-Histoire : Q 8-Q 54

7-Hagiographie : Q 55-Q 93

8-Droit canon et civil : R1 -S 25

9-Arts mécaniques et libéraux : S 26-V 41

10-Règle, définitions, chartes et privilèges de l'ordre : V 42-V 76

11-Livres liturgiques : V 77- 35 et + 1-27⁹⁴

Dans ce nouveau classement, on remarque que les ouvrages d'une même matière peuvent être regroupés au sein de plusieurs cotes différentes. Néanmoins, il a été fait en sorte qu'ils soient regroupés côte à côte dans la bibliothèque. Il y a donc eu une évolution par rapport à l'organisation précédente de la bibliothèque, puisque plusieurs ouvrages sur un même sujet ne sont plus dispersés dans les différents meubles de la bibliothèque. Cette nouveauté a

⁹⁴ *Ibid.*, p. 32. La retranscription de ce classement est reprise d'André Vernet. Les dernières cotes, possédant une cote particulière, correspondent aux ouvrages acquis après la rédaction du catalogue, et rajoutés postérieurement au catalogue.

demandé une réfection totale de la bibliothèque, qui a été entièrement rénovée sous l'abbatiat de Pierre de Virey, puisqu'il fallait pouvoir rassembler ensemble des ouvrages de format différents.

L'articulation du catalogue telle qu'a pu la présenter André Vernet est très simplifiée, et ne fait pas apparaître le fait qu'il existait dans chaque grand axe du catalogue de nombreuses subdivisions, concernant une sous-matière, ou un auteur en particulier. Ce classement est assez peu étudié par André Vernet, qui se contente de quelques observations générales, sur la présence de certains ouvrages liturgiques théoriques rangés parmi la théologie. Il constate néanmoins que dans les arts mécaniques et libéraux, les ouvrages de médecine sont évoqués avant les arts libéraux, ce qui indique la place nouvelle de la médecine devenue plus importantes que le savoir théorique.

Ce type de classement est intéressant à étudier, car il implique certaines pratiques de la part des moines. Il est utile pour des recherches, lorsqu'un usager souhaite se renseigner sur un sujet précis. En revanche, il est plus difficile d'usage pour retrouver un livre en particulier, puisqu'un usager devait savoir à l'avance dans quelle subdivision thématique se range le titre de l'auteur, puis le retrouver au sein de cette division thématique, car les titres ne sont pas classés par ordre alphabétique dans chaque subdivision. Cela suppose ainsi qu'un lecteur ait des connaissances sur les différentes branches du savoir et leurs subdivisions pour se référer au catalogue. Les clercs les plus instruits étaient ainsi favorisés par ce type de classement, tandis que ceux ayant reçu une faible éducation étaient peu à même d'utiliser le catalogue. On peut faire l'hypothèse qu'il existait parmi les moines un responsable de la bibliothèque, connaissant suffisamment le catalogue pour y retrouver les différents auteurs, et permettant aux clercs moins instruits de retrouver un auteur en particulier.

Ce type de classement thématique est particulièrement intéressant par rapport à un simple classement alphabétique, car il nous permet d'appréhender la manière dont étaient classées et appréhendées les différents champs du savoir et les sciences. On retrouve dans le catalogue une première partie consacrée à la médecine : *Libri de Medicina*, suivie d'une seconde partie consacrée aux arts libéraux, appelée *Libri artium et philosophie*, dont le nom même évoque l'importance nouvelle prise par la philosophie au XV^e siècle⁹⁵. Cette seconde partie est elle-même subdivisée en de nombreuses sous-catégories, qui nous intéressent ici

⁹⁵ *Ibid.*, p. 264-286.

dans notre étude, puisque c'est dans celles-ci que s'insèrent les livres de philosophie d'Aristote. Elles se présentent ainsi :

Libri Artium et Philosophie

- 1-De grammatica
- 2-De logica
- 3-De rethorica
- 4-De poetria
- 5-De arismetica, geometria et astrologia
- 6-De phisica
- 7-De metaphisica
- 8-De ethica
- 9-Compilationes et comcpendia philosophie.
- 10-Supra metaphisicam⁹⁶

Le catalogue commence par les sciences traditionnelles du *quadrivium* : la grammaire a de tout temps été très présente au sein du monde des « écoles », et faisait partie de la base du savoir médiéval depuis le Haut Moyen-âge. La poésie, qui comprend les auteurs classiques latins tels qu'Ovide ou Virgile, était restée connue et lue par des clercs lettrés pendant la période mérovingienne, et avaient été mis en avant lors de la renaissance carolingienne, par les lettrés de l'Académie palatine de Charlemagne⁹⁷. Enfin, la logique et la rhétorique sont certes des disciplines liées à la philosophie aristotélicienne, mais il s'agissait des rares ouvrages d'Aristote conservés avant les traductions arabes, qui sont passés au monde médiéval au travers d'auteurs latins comme Boèce.

À côté de ces subdivisions traditionnelles, de nouvelles subdivisions ont été ajoutées, qui attestent de l'introduction de nouvelles disciplines : la Physique, la Métaphysique, l'Éthique,

⁹⁶ Nous n'avons relevé ici que les grandes subdivisions, puisqu'il existe encore d'autres subdivisions par auteurs, en grammaire et en poésie, mais qui ne concernent pas les ouvrages liés aux transferts culturels.

⁹⁷ Sot Michel (dir.) ; Boudet Jean-Patrice ; Guerreau-Jalabert Anita, *Histoire culturelle de la France*. t. 1 : Le moyen âge. Paris : éd. du Seuil, 1997, p. 92-103.

la Philosophie et les commentaires sur la Métaphysique⁹⁸. L'ordre dans lequel sont présentés ces subdivisions n'est pas anodin, puisque on retrouve d'abord dans le catalogue les matières traditionnelles, et à la fin les matières nouvelles. C'est sans doute une forme de hiérarchie au sein des différentes sciences, les sciences traditionnelles, s'appuyant sur des auteurs latins étant plus prestigieuses que les sciences nouvelles. Enfin, viendrait en dernier les commentaires des différents auteurs chrétiens sur les œuvres.

Ces nouvelles disciplines montrent l'influence qu'a eue la philosophie d'Aristote sur les sciences médiévales au XIV^e siècle et au XV^e siècle, puisqu'elles sont calquées sur les ouvrages de ce dernier. Ainsi, la rubrique *De phisica* comporte les livres de *Physique* et *De Anima* d'Aristote. La rubrique *De Metaphisica* comporte les livres de *Métaphysique* d'Aristote. Enfin, la rubrique *De Ethica* comporte les manuscrits d'*Ethicorum Aristotelis* et les *Tabula Moraliū Aristotelis*. Toutes ces subdivisions auraient pu être regroupées dans une catégorie consacrée à la dialectique ou à la philosophie. Cette partie du catalogue est donc construite autour de la pensée aristotélicienne et des livres du philosophe présents dans la bibliothèque. Un tel classement a sans doute été établi pour des raisons pratiques, afin de retrouver aisément un livre particulier d'Aristote dans le catalogue. Pour d'autres auteurs, comme Tulle, dont les ouvrages sont présents en 26 exemplaires dans le catalogue, soit un nombre presque équivalent aux livres d'Aristote, une subdivision entière a été consacrée à l'auteur. Le fait que cela ne soit pas le cas pour Aristote indique donc qu'il revêtait une importance particulière : ses ouvrages devaient pouvoir être identifiés plus facilement, et surtout ils avaient une importance telle qu'ils ont influencé toutes les subdivisions des sciences et de la philosophie. Il faut dire que les livres de *Physique* et de *Métaphysique* d'Aristote furent les premiers à introduire ces sciences dans le monde chrétien, et que l'auteur en est considéré comme le fondateur⁹⁹. Ce classement reflète donc la manière dont était abordé le philosophe dans les universités médiévales. Il fut largement influencé par Pierre de Virey, qui a fait des études universitaires, et montre en tout cas qu'il y avait une connaissance de l'importance qu'avait Aristote au sein du monastère. Cet exemple illustre ainsi particulièrement bien comment la

⁹⁸ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 281-286.

⁹⁹ Sot Michel (dir.) ; Boudet Jean-Patrice ; Guerreau-Jalabert Anita, *Histoire culturelle de la France*. t. 1 : Le moyen âge. Paris : éd. du Seuil, 1997, p. 9

manière dont a été conçu et organisé un catalogue médiéval peut nous renseigner sur l'importance prise par un auteur en particulier.

Le catalogue de la bibliothèque du dortoir de l'abbaye de Clairvaux est très différent du catalogue de la bibliothèque principale. Pour cette bibliothèque, il y a un système de cotation entièrement topographique : la première lettre correspond à l'armoire où est rangé le livre, la seconde à l'étagère, puis un chiffre indique l'emplacement exact du livre sur l'étagère¹⁰⁰. Dans le catalogue, les livres sont ensuite classés par ordre alphabétique. Cette bibliothèque étant moins importante, il y a moins de rigueur dans ce classement. Parfois, le nom de l'auteur est mentionné, d'autres fois il ne l'est pas. Compte tenu du classement alphabétique des ouvrages, ce qui semble n'être qu'un détail influe grandement sur la lisibilité et la praticité du catalogue : pour un même texte d'Aristote, si la notice porte le nom de l'auteur, elle va se situer au début du catalogue puisqu'elle commence par « A », tandis que si elle ne comporte que le titre, elle va se retrouver isolée au milieu du catalogue. Par exemple, les items 23 et 24 indiquent la présence de deux livres d'Aristote sur l'armoire A, où l'auteur est mentionné : « 23 *Aristotelis librorum moralium triplex traductio cum commento* »¹⁰¹. Mais les livres d'Aristote sont présents plus loin dans le catalogue puisque l'on retrouve le livre des *Éthiques* sous la cote Bh II : « 309 *Ethicorum textus in pergameno* »¹⁰². Le catalogue de la bibliothèque du dortoir est donc beaucoup moins pratique dans son usage que celui de la bibliothèque principale. Le fait que l'auteur ne soit pas toujours mentionné contribue à éparpiller les collections selon les étagères, sans qu'il y ait véritablement une réflexion autour de la place où est rangé l'ouvrage. Les ouvrages ne sont pas rangés par matière, ni même par auteur. De la même manière, si tous les titres d'un même auteur ne sont pas rassemblés, il n'y a pas non plus de rangement par matière, et l'on peut très bien trouver des livres de philosophie sur des meubles très éloignés les uns des autres.

Ce classement est adapté à l'usage de la bibliothèque, qui contrairement à la bibliothèque principale n'était pas une bibliothèque d'étude, mais plus une bibliothèque consacrée aux lectures personnelles des moines. André Vernet évoque le fait que tous les livres

¹⁰⁰ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 42-49.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 587.

¹⁰² *Ibid.*, p. 309.

cités dans ce catalogue et retrouvés étaient de petit format et étaient des ouvrages classiques de la formation des moines. Selon lui, les livres étaient donc tous empruntables, et André Vernet évoque des livres « constamment à portée de main »¹⁰³. Pour suivre André Vernet, le classement alphabétique plutôt que thématique apparaît en effet plus adapté à une lecture personnelle, puisqu'il permet de rechercher facilement un livre dans le catalogue. L'éparpillement des ouvrages dans les différents rayons montre que cette bibliothèque n'avait pas une organisation rigoureuse comme la bibliothèque principale, ce qui indique que l'emprunt était plus libre, ce qui vient confirmer son rôle. En revanche, cet éparpillement dans les différents rayons rend aussi difficile la lecture du catalogue, et pouvait être un obstacle à l'emprunt.

Le catalogue de Vicoigne, de l'ordre de Prémontré, est assez proche du précédent dans sa forme puisque les ouvrages y sont classés par ordre alphabétique¹⁰⁴. Le système de cotation est en revanche beaucoup plus simple, puisque les ouvrages ont reçu une cote numérique selon leur emplacement dans la bibliothèque. Les manuscrits d'Aristote sont par exemple rassemblés dans les cotes 370 et 380. Le catalogue a été conçu de manière à simplifier le plus possible la recherche des ouvrages¹⁰⁵. Il ne s'agit pas exactement d'un inventaire des manuscrits, mais des œuvres présentes dans la bibliothèque. Ainsi, lorsqu'un manuscrit comporte plusieurs œuvres, plusieurs entrées comportent la même cote, et une entrée peut comporter plusieurs cotes, comme les traités d'Averroès : « *Averrois tractatus de sensu et sensato. De rememoratione. De somno et vigilia. De morte et vita. Insertus tribus diversis voluminibus. Num. 373 et 382 et 383* »¹⁰⁶. Si cette méthode d'indexation des manuscrits a pu poser problème aux historiens puisqu'elle rendait plus difficile l'identification des différents manuscrits de la bibliothèque, elle rend beaucoup plus aisée pour les contemporains la recherche d'un auteur en particulier. Si l'on reprend l'exemple de la bibliothèque du dortoir de l'abbaye de Clairvaux, l'item 24 du catalogue comporte un livre d'Aristote mais aussi de Sénèque et d'autres auteurs anonymes. Un moine voulant consulter le livre de Sénèque devra

¹⁰³ *Ibid.*, p. 44.

¹⁰⁴ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006. p.224-242.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 225.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 225.

donc chercher dans le catalogue à la lettre A ¹⁰⁷. L'inventaire de Vicoigne est donc conçu de manière à ce que ce problème ne se pose pas.

Contrairement au catalogue de la bibliothèque du dortoir de Clairvaux, les ouvrages d'un même auteur sont rassemblés au sein de la bibliothèque. Les livres d'Aristote sont ainsi rassemblés entre les cotes 368 et 382, et seuls quelques livres, parce qu'ils sont présents avec d'autres auteurs sont séparés des autres, puisqu'on trouve le livre « *Phisicorum* », sous la cote 391, un peu à l'écart des autres livres d'Aristote¹⁰⁸. Mais les livres semblent rassemblés selon leur sujet, puisque l'on retrouve des cotes 370 à 390 tous les livres de philosophie : Aristote, Averroès, Avicenne, al-Ghazâlî. Si l'on ne connaît pas le fonctionnement de la bibliothèque médiévale de l'abbaye de Vicoigne, ce catalogue permet de présumer qu'il existait une forme de classement des ouvrages, où en tout cas que les responsables de la bibliothèque ont essayés de rassembler des ouvrages proches par leur sujet.

On voit donc grâce à ce catalogue que les ouvrages de philosophie étaient rassemblés ensemble. Les bibliothécaires médiévaux ont rassemblé au sein d'une même étagère les livres d'Aristote et les traductions d'auteurs arabes, ce qui signifie que les moines étaient conscients de la filiation qui existait entre la philosophie aristotélicienne et la philosophie arabe. Si l'on regarde de manière plus approfondie ce catalogue, on remarque que les livres de saint Thomas d'Aquin, très nombreux sont présents des cotes 330 à 360¹⁰⁹. Parmi ceux-ci, les livres commentant Aristote sont présents des cotes 361 aux cotes 365, soit juste avant les livres d'Aristote. Cela signifie qu'il y a une forme de hiérarchie dans la manière dont ont été classés les livres de la bibliothèque. On retrouve en premier les auteurs latins représentés par saint Thomas, puis les auteurs grecs, représentés essentiellement par Aristote, et enfin les auteurs arabes, Avicenne et Averroès. La hiérarchie est ici l'inverse de celle adoptée dans le catalogue de Clairvaux : à Clairvaux, on retrouvait d'abord les auteurs grecs et arabes, puis les commentaires avec la catégorie « *supra metaphisicam* »¹¹⁰.

¹⁰⁷ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 587.

¹⁰⁸ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006df. p.225.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 240-241.

¹¹⁰ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 281-286.

Les cotes 400-410 de l'inventaire comprennent des livres de Constantin l'Africain, de Galien, d'Avicenne. Comme pour la philosophie, les livres de médecines sont donc rassemblés dans la bibliothèque. Il y a donc une volonté d'organiser la bibliothèque de Vicoigne avec une certaine cohérence intellectuelle, et les ouvrages ne sont pas placés au hasard dans les différents meubles, mais réunis selon leur matière. Cela signifie que même si cela ne paraît pas dans le catalogue de la bibliothèque, il y a eu une réflexion sur les livres afin de savoir comment les classer dans les rayons. La bibliothèque de Vicoigne est ainsi très particulière, car il existe deux plans de classement différents : un classement des ouvrages au sein des différents meubles de la bibliothèque, et un classement spécifique au catalogue. Ce double classement permet à la fois d'avoir une certaine cohérence intellectuelle et une organisation du savoir dans la bibliothèque, tout en simplifiant les usages et en permettant à tous de retrouver un livre.

3.3.2. Les notices des manuscrits

Le catalogage, en bibliothèque, comprend deux volets : l'indexation, qui correspond au plan de classement général du catalogue, que nous avons présenté dans la partie précédente, ainsi qu'une description physique de l'ouvrage, qui correspond à la notice documentaire et qui permet d'identifier les principales informations le concernant. La manière dont sont construites les notices permet de voir quelles informations le rédacteur du catalogue a jugé nécessaires de faire figurer, et donc ce qui faisait sens pour les usagers pour identifier un manuscrit. Cela nous offre donc des informations sur le rapport entretenu par les moines avec les manuscrits.

Comme précédemment, le catalogue de Clairvaux est à cet égard le plus intéressant, car les problématiques bibliothéconomiques ont été prises en compte dans sa conception, et il a été conçu dans le but de réorganiser la bibliothèque du monastère de manière cohérente et pour en faciliter les usages. Les notices du catalogue se présentent ainsi : « item ung volume contenant le texte des .VIII. livres de *Phisique* d'Aristote, commençant on second feullet '*et de partibus*', et finissant on penultime entier '*semper removens*' »¹¹¹. On y trouve le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur, et enfin l'*incipit* et l'*explicit*.

Ces notices paraissent simples, et donnent un nombre minimum d'indications sur les ouvrages, juste suffisamment pour les identifier. Mais cette simplicité apparente des notices ne l'est pas tout à fait : dans la plupart des cas, le titre de l'ouvrage n'était pas écrit dans le manuscrit, qui commence directement par le texte de l'auteur. Ainsi, autant l'*incipit* et l'*explicit* de l'ouvrage étaient faciles à cataloguer, autant le titre de l'ouvrage n'allait pas de soi, et devait demander une certaine connaissance ou recherche dans le manuscrit de la part du catalogueur. Pour la plupart des œuvres qui nous concernent, les titres des œuvres sont toujours écrits dans les notices, qu'il s'agisse d'Aristote, de Galien, ou de Constantin l'Africain. Le catalogueur a donc fourni un travail d'identification pour chacun des manuscrits. Le catalogueur a pu s'appuyer sur un ancien catalogue, mais il est fort probable qu'il se soit agi d'un érudit, qui avait des connaissances assez larges sur les œuvres. Le travail de catalogage n'était pas un travail qu'un simple moine pouvait effectuer, c'était un travail d'une certaine érudition, qui nécessitait une connaissance des différents auteurs et de leurs livres pour les identifier correctement.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 281.

En ce qui concerne les noms d'auteurs, ils sont présents de manière plus aléatoire dans le catalogue, selon les ouvrages. Par exemple, en ce qui concerne le texte de la *Métaphysique* d'Aristote, il est présent en trois exemplaires mais seules deux notices présentent l'auteur¹¹². Dans la plupart des cas, ces omissions ne portent pas à conséquence, car l'auteur est évoqué ailleurs, mais pour d'autres textes comme le *De Anima*, aucune des entrées du catalogue n'évoque Aristote, et il faut donc connaître l'œuvre pour la relier à l'auteur¹¹³. Mais dans le cas d'Aristote, on peut supposer que le fait que leur nom n'apparaisse pas peut s'expliquer par le fait qu'il n'était pas nécessaire de le faire paraître. Un moine souhaitant lire un manuscrit d'Aristote savait parfaitement que le *De Anima* était un de ses livres, et donc pour raccourcir les notices, le catalogueur n'a pas précisé le nom de l'auteur dans le catalogue.

La présentation du titre des ouvrages dans le catalogue est souvent agrémentée de la mention des différents commentaires qui sont présents dans les autres folios du manuscrit. Quand ces commentaires sont ceux d'un auteur prestigieux, son nom est précisé, sinon la notice se contente d'évoquer la présence d'un commentaire. Il faudrait des investigations plus poussées, directement sur les manuscrits, afin de voir si les mentions des commentaires sont exhaustives, ou s'il y a des oublis de la part du catalogueur. En effet, il est possible que certains manuscrits d'Aristote soient complétés par des commentaires d'auteurs arabes sans que cela soit précisé dans le catalogue. L'étude du catalogue seul ne permet donc pas de résoudre cette question. Si une notice évoque un commentaire d'Averroès dans un manuscrit d'Aristote, il est aussi possible que d'autres auteurs moins prestigieux aient été oubliés.

L'auteur ajoute aussi parfois des précisions sur le contenu des manuscrits. Par exemple, la notice 1760 présente le livre « *Tabula moralium Aristotelis* », et précise « qui est la table sur les livres d'Aristote »¹¹⁴. Le rédacteur du catalogue a donc estimé que le titre de l'ouvrage n'était pas suffisant pour l'identifier, et qu'il fallait ajouter cette précision pour le retrouver. Le besoin de préciser indique que cet ouvrage était moins connu de la part des moines. D'un autre côté, si le rédacteur du catalogue a jugé utile de clarifier le titre de l'ouvrage, c'est que celui-ci était susceptible d'être consulté. D'autres précisions laissent entendre que les livres d'Aristote revêtaient une certaine importance : pour un texte des *Ethiques*, il est précisé qu'il

¹¹² *Ibid.*, p. 282.

¹¹³ *Ibid.*, p. 281-282.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 283.

est « *de nova translatione* »¹¹⁵. On peut s'interroger sur cette précision, somme toute assez floue. Elle ne dit pas de quelle traduction il s'agit exactement, mais l'on peut supposer qu'il s'agit d'une traduction à partir du grec, car les traductions à partir des originaux grecs étaient plus tardifs, et le terme de « *nova translatione* » ferait ainsi référence à une traduction plus proche de l'œuvre originale. Quoi qu'il en soit, si cette précision a été écrite dans le catalogue, c'est qu'elle faisait sens pour les moines, et donc qu'ils s'intéressaient suffisamment à la philosophie d'Aristote pour porter attention à la traduction. Cela signifie que les manuscrits, plus que d'avoir une valeur matérielle, étaient probablement consultés par les moines.

Mais malgré le fait que l'accent soit mis sur le contenu des manuscrits, les manuscrits ont conservé leur statut de trésor, et l'aspect physique des ouvrages est aussi présenté dans certaines notices. Par exemple, le manuscrit d'Avicenne présent dans le monastère est présenté comme « ung autre tresbeau grant volume intitulé de vermeillon »¹¹⁶. D'après cette notice, ce livre semblerait être l'un des plus riches de la catégorie médecine du catalogue. Cette mention est intéressante car cela indique que l'ouvrage d'Avicenne devait être considéré comme un véritable trésor dans le monastère, il revêtait donc une grande importance aux yeux des moines, ne serait-ce que par sa valeur. Si l'on considère que la valeur matérielle de l'ouvrage signifie que son contenu revêtait de l'importance, Avicenne était considéré comme un auteur prestigieux. Il en va de même pour le manuscrit d'Aristote comprenant un commentaire d'Averroès, qui est présenté comme un « beau grant volume »¹¹⁷. Parfois, on retrouve des précisions sur la manière dont sont écrits les ouvrages : « ung bel et bien escript volume relié en parchemin »¹¹⁸, pour les *Tables sur la Morale* d'Aristote.

Enfin, certaines notices présentent une mention particulière, indiquant que l'ouvrage provient des fonds de l'abbé Pierre de Virey, comme pour la notice 1737 : « et est des livres de l'abbé de céans »¹¹⁹. Parmi ceux-ci, on retrouve quatre livres d'Aristote, qui sont sans doute ceux que l'abbé a acquis pendant ses études universitaires, et dont il a fait don à l'abbaye. La question est de savoir pourquoi cette précision a été apportée par le catalogueur. Il est possible

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 283.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 265.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 281.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 283.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 281.

que ces livres aient été placés dans la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, mais qu'ils soient restés la propriété personnelle de l'abbé et non la propriété de la communauté. Mais il est aussi possible que l'abbé ait voulu mettre en avant ses dons à l'abbaye, en les faisant figurer dans le catalogue. Car faire don de livres à la communauté pouvait apporter un certain prestige. En tout cas, ces mentions sont intéressantes, car elles sont l'une des rares indications qui permettent de connaître la provenance des manuscrits.

Le second catalogue de l'abbaye de Clairvaux, le catalogue de la bibliothèque du dortoir, est très différent du premier dans sa forme. Cette bibliothèque était une bibliothèque annexe, qui servait plutôt pour les lectures personnelles des moines que comme une véritable salle d'étude, et moins de soin a été apporté au catalogue, comme nous avons pu le montrer précédemment. Les notices des livres sont ainsi beaucoup moins détaillées que dans le catalogue précédent. On y retrouve en général le nom de l'auteur, ainsi que le titre du livre, mais parfois seul le titre est présent. La notice 521 par exemple, comprend uniquement le titre « *Metaphysice textus* »¹²⁰. Avec une telle présentation, il paraît difficile d'identifier le texte : il est fort probable qu'il s'agisse d'un livre d'Aristote, mais il peut aussi s'agir de n'importe quel auteur ayant écrit un livre sur la métaphysique. Le contenu des manuscrits dans cet inventaire semble donc beaucoup moins important dans ce catalogue que dans le catalogue précédent. Le fait qu'il n'y ait presque aucun détail dans les notices est assez révélateur du fait que les ouvrages revêtaient une importance mineure pour les moines. Les notices du catalogue dénotent ainsi qu'il n'y a pas eu de véritable démarche intellectuelle dans la conception du catalogue, et que celui-ci a été conçu plus comme un inventaire des différents manuscrits, permettant de garder leur trace dans la bibliothèque, plutôt que comme un véritable catalogue, permettant d'identifier et de consulter aisément un manuscrit. Cela indique aussi que les ouvrages n'étaient pas rangés selon un ordre précis, et que la bibliothèque elle-même possédait un fond très dispersé.

Contrairement au catalogue précédent, il n'y a pas non plus de précisions matérielles sur les ouvrages. On est en 1520, soit après l'invention de l'imprimerie. Tous les livres cités ici ne sont donc plus des manuscrits, mais certains sont des imprimés. Si ces derniers sont encore peu nombreux, les manuscrits avaient perdu de leur valeur, ce qui peut expliquer que l'on porte moins de soin à les indexer comme il le faut, surtout s'ils ne sont que dans une bibliothèque secondaire du monastère. Il est en tout cas intéressant de noter que la valeur des

¹²⁰ *Ibid.* p. 617.

livres impacte la manière de les cataloguer, et que des ouvrages ayant moins de valeur ont une notice moins fournie que des ouvrages de grande valeur.

En ce qui concerne le catalogue de l'abbaye de Vicoigne, celui-ci se situe dans une situation médiane entre ces deux catalogues¹²¹. Les notices sont toujours présentées avec d'abord le nom de l'auteur, puis le titre de l'œuvre. Cependant, ce sont avec la cote les seules informations que l'on a sur les livres. Les notices sont donc très peu descriptives, comme dans la bibliothèque du dortoir de Clairvaux. Mais à l'instar du catalogue de la bibliothèque principale de l'abbaye de Clairvaux, la conception de ce catalogue a été réfléchi en amont, et il y a eu un véritable travail du catalogueur qui permet d'identifier et de retrouver de manière simple un ouvrage dans le catalogue. C'est le seul catalogue de notre corpus à posséder des notices uniformes, présentées de manière très normées, avec d'abord le nom de l'auteur, puis le titre de l'œuvre et enfin la cote où retrouver l'ouvrage. Cette uniformité s'explique par le fait que les ouvrages sont indexés par ordre alphabétique, et il faut donc cette rigueur pour que les différents titres des auteurs ne soient pas éclatés dans tout le catalogue, comme c'est le cas à la bibliothèque du dortoir de Clairvaux. Il y a eu une véritable organisation du catalogue, puisque les manuscrits ont été dépouillés de manière à ce que chaque texte présent dans un manuscrit puisse être recherché indépendamment dans le catalogue. Cet aspect indique qu'il y a eu une véritable réflexion bibliothéconomique dans le catalogue. En revanche, s'il y a une forme de cohérence intellectuelle dans la manière dont est présenté l'ouvrage, on ne retrouve pas dans les notices de références quant à l'aspect physique des ouvrages. Comme dans le cas du catalogue de la bibliothèque du dortoir de Clairvaux, le catalogue de Vicoigne a été rédigé après l'invention de l'imprimerie, et si les ouvrages présentés sont tous des manuscrits, leur valeur n'était plus la même qu'au Moyen-Âge. Bien que les exemples de la bibliothèque du dortoir de l'abbaye de Clairvaux et de la bibliothèque de Vicoigne ne permettent pas de généraliser, il semble que l'invention de l'imprimerie a eu une influence sur la manière dont étaient considérés les manuscrits, et ainsi sur la manière de les cataloguer.

Après avoir vu de manière très générale la manière dont étaient construites les notices des catalogues, voyons maintenant plus précisément les notices concernant les titres d'œuvres issues des traductions.

¹²¹ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006, p. 224-242.

Dans un premier temps, les noms des auteurs et la manière dont ils sont transcrits de l'arabe au latin apportent déjà un certain nombre d'informations sur la connaissance qu'avaient les copistes ou les rédacteurs de catalogue de ces auteurs. Les noms des auteurs arabes sont toujours latinisés et parfois plus ou moins éloignés de l'original arabe. La manière dont est transcrit un nom est intéressant, car elle témoigne de la connaissance, par l'auteur du manuscrit ou par le catalogueur du texte dont il est question.

Pour la plupart des auteurs présents dans notre catalogue, on peut se rendre compte que la latinisation est assez proche du nom original arabe. Dans le catalogue de Clairvaux de 1472, Avicenne est appelé Abohaliab Visceni, censé correspondre à Abû 'Ali Ibn Sînâ¹²². Si la transcription de l'arabe au latin n'est pas parfaite, il y a une très forte similitude entre le nom arabe et sa forme latine, qui ne laisse aucun doute sur le fait que l'auteur était arabe. Si l'on compare le catalogue au manuscrit ayant appartenu à la bibliothèque de Clairvaux et aujourd'hui conservé à la médiathèque de Troyes, on remarque que le nom de l'auteur a été transcrit tel qu'il apparaît dans l'*incipit*¹²³. Néanmoins, une note marginale en latin (non datée), vient corriger le nom de l'auteur en Abohali Abiscenni ou Aboli Abiscenni, ce qui est beaucoup plus proche de l'original arabe. Il y aurait donc eu une erreur de la part du copiste, répétée par le rédacteur du catalogue, qui n'aurait été corrigée que plus tard. L'erreur vient sans doute d'une méconnaissance du nom original de l'auteur, qui était plus connu sous le vocable d'Avicenne. Malgré cette méconnaissance, le rédacteur du catalogue a essayé de rester le plus proche de la copie originelle et du nom arabe. Cela atteste qu'il n'y a pas eu de volonté de masquer le fait qu'il s'agissait d'un auteur arabe, puisque la manière dont le nom est écrit ne laisse aucun doute quant à la provenance de l'auteur.

La transcription des noms est aussi assez proche du nom original arabe dans l'inventaire des manuscrits d'Avignon : l'auteur arabe Rhazès est présenté dans l'*incipit* comme « *Abbubecri arazi, filii Zacharie* » qui est la latinisation d'Abû Bakr Muhammad Ibn Zakkarîyî al-Râzî¹²⁴. On remarque dans cette latinisation une certaine maîtrise de l'onomastique arabe, puisque le terme Ibn Zakkarîyî a bien été traduit comme « *fili Zacharie* », et les noms et prénoms de l'auteur sont bien différenciés. On retrouve aussi dans cet inventaire un manuscrit

¹²²Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 265.

¹²³Troyes, BM, ms H15, *Canon Avicennae*, XIII^e s.

¹²⁴Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894, p. 472.

de l'astrologue arabe Abû Ma'shar Ja'far ibn Muhammad ibn 'Umar al-Balkhî, nommé Albumasar¹²⁵. Le nom de l'auteur a été très simplifié, puisque son nom latin ne correspond qu'au début du nom de l'auteur, mais cela excepté, la latinisation est encore assez proche de l'original arabe. Comme nous l'avons évoqué en introduction, nous n'avons pour le monastère d'Avignon qu'un inventaire du XIX^e siècle, donnant les manuscrits présents et les *incipit* des différents textes. La latinisation des noms que nous venons d'évoquer concerne donc le traducteur et le copiste du manuscrit, qui n'était pas forcément un moine du couvent dominicain. Néanmoins, cela atteste du fait que le copiste a essayé de rester au plus près de la traduction originale.

Donc, de ces quelques transcriptions de l'arabe au latin, on remarque que les copistes et les rédacteurs de catalogues ont été assez fidèles aux noms arabes des auteurs. Les transcriptions, dans la plupart des cas ne laissent aucun doute quant au fait que l'auteur soit d'origine arabe, et il n'y a pas de réelle volonté de masquer leur origine.

Mais tous les noms arabes ne sont pas aussi proches de l'original, et l'on retrouve dans certains catalogues leur forme latinisée. Le nom d'Averroès par exemple est assez spécifique, puisqu'il est très éloigné du nom arabe d'Ibn Rushd, et a très tôt été déformé au gré des traductions d'abord en espagnol, puis en latin, et a toujours été connu sous le nom d'Averroès. Il est donc fort probable que son nom original n'ait jamais été connu des clercs. Dans le catalogue de Clairvaux, il est ainsi présenté sous le vocable « Averroys »¹²⁶. Dans le monastère de Vicoigne, il est appelé de la même manière « Averrois »¹²⁷. Si l'on excepte le fait que le « i » devienne un « y » d'un catalogue à l'autre, Ils ont donc adopté la forme latine du nom.

Si dans les exemples présentés jusqu'alors il semble y avoir une certaine homogénéité entre les différents catalogues, ce n'était pas toujours le cas. Dans le catalogue de l'abbaye de Vicoigne, Avicenne est plusieurs fois mentionné sous son nom latin : « *Avicenne libri canonum* »¹²⁸. On est ici assez éloigné du terme « *abohaliab viscenni* » du catalogue de Clairvaux. Sans avoir eu accès au manuscrit original, il est difficile de savoir si dans la copie

¹²⁵ Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894, p. 472.

¹²⁶ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 285.

¹²⁷ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006 p. 226.

¹²⁸ *Ibid.* p. 226.

du manuscrit de Vicoigne, l'auteur est présenté sous le nom d'Avicenne, ou si par soucis de simplification, le rédacteur du catalogue a préféré faire apparaître le nom sous sa forme la plus connue. Car le catalogue de l'abbaye de Vicoigne a été rédigé au XVII^e siècle, il est beaucoup plus tardif que le catalogue de Clairvaux, et il est possible qu'à cette époque le nom d'Avicenne ait été plus répandu. Mais le catalogue de la bibliothèque du couvent des cordeliers de Troyes présente elle aussi un ouvrage d'Avicenne dans ses collections. Celui-ci est présenté ainsi : « *Avicenna de Animalibus* ». Ce catalogue a été rédigé vers 1520, et est donc plus proche de celui de l'abbaye de Clairvaux. Il y a donc des différences selon les catalogues, qui soit restent proche du nom arabe, soit adaptent le nom en latin. Mais il est probable que ces différences tiennent plus à des traductions différentes et plus ou moins fidèles à l'original arabe qu'à un véritable choix du catalogueur.

Pour finir avec les noms en langue arabe, une mention particulière doit être faite des œuvres traduites par Constantin l'Africain. Pour celles-ci, Constantin l'Africain est toujours présenté comme l'auteur, alors qu'il s'agit de traductions. Le catalogue de Clairvaux mentionne par exemple trois ouvrages de Constantin l'Africain, catalogués ainsi : « *Theoricam et practicam Constantini Affricani monachi de Monte Cassino* » ou « *viaticum dicti Constantini Affricani* »¹²⁹. Pourtant, au moment où a été rédigé le catalogue, le fait que Constantin l'Africain ne soit pas directement l'auteur de ces œuvres mais le traducteur était connu, puisqu'il existait des traductions plus récentes des mêmes textes. Il s'agit alors soit d'une ignorance des rédacteurs du catalogue qui ont copié l'incipit de l'ouvrage où Constantin se présentait comme l'auteur, soit de la continuation d'une tradition qui consistait à attribuer à Constantin l'Africain ces œuvres. Car Constantin l'Africain, afin de masquer le fait que ses ouvrages étaient d'origine arabe s'est présenté comme l'auteur de certaines des œuvres. Le *Viaticum* qui est ici cité dans le catalogue est une traduction de l'auteur arabe Ibn al-Djazzar, tandis que *Theoricam et Practicam* est un texte d'al-Madjûsi. Pour le *Viaticum*, la mention « *dicti Constantini Affricani* » indique sans doute que le rédacteur du catalogue savait que le texte original n'était pas de Constantin l'Africain, mais a mentionné l'auteur car c'est sous son nom que le texte est connu. Une autre notice du *Viaticus* indique « ledit livre appelé *Viaticum Constantini* ». Là encore, cette mention laisse entendre que Constantin l'Africain a adapté le nom de l'œuvre, mais que

¹²⁹ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 264-265.

ce n'est pas le nom de l'œuvre originale. Outre ce problème dans le fait de faire figurer ou non Constantin l'Africain comme l'auteur des livres, il semble y avoir quelques imprécisions sur ses livres : La notice du livre *Practicam platearii* se présente ainsi « un autre volume contenant *Practicam Platearii* appelé *Circa instans de medicinis simplicibus* ». C'est donc ici le copiste du manuscrit qui soit n'a pas fait figurer le titre original de l'œuvre, soit s'est trompé dans son identification, et le rédacteur du catalogue a dû rétablir le titre original de l'œuvre. D'autres imprécisions subsistent concernant l'*Isagoge Iohanniti* : celui-ci est présenté comme étant le même livre que le *Tegni* de Galien « *Librum Johanicii ad Tegni Galieni* ». Pourtant, les deux livres étaient bien deux livres distincts, puisque si les deux œuvres sont des traductions de Constantin l'Africain, le livre de l'*Isagoge Iohanniti* était une traduction d'Hunain Ibn Ishâq tandis que le *Tegni* était une traduction grecque de Galien¹³⁰. Cette erreur qui associe les deux œuvres en une seule est répétée dans quatre notices. Cette erreur est compréhensible, puisque l'*Isagoge Iohanniti* est une version abrégée de la médecine de Galien. Pourtant, la notice 1589 du catalogue présente bien ces deux œuvres comme deux œuvres séparées : « un autre volume contenant les livres *Johannicii, Tegni Galieni,...* ». L'*Isagoge Iohanniti* est encore présentée différemment dans le catalogue de l'abbaye de Vicoigne¹³¹. Il apparaît de manière classique à deux reprises sous le nom d'*Isagoge Iohanniti*, mais dans une troisième notice, il est appelé « *Galenii Isagoge* ». Il n'existe pas d'autres textes appelés *Isagoge*, et il s'agit forcément de l'*Isagoge Iohanniti*. Cette présentation est intéressante, car le catalogueur a définitivement abandonné l'attribution du texte à un pseudo-élève de Galien, et il est désormais identifié qu'il s'agit d'un abrégé de la médecine de Galien. En revanche, le nom de l'auteur arabe de l'œuvre ne semble pas avoir été connu des chrétiens. On retrouve avec cette notice la même association d'ouvrages que dans les exemplaires précédents : les *Aphorismes* d'Hippocrate, et le *Liber pronosticorum de pulsibus* et le *Liber urinarum*. Cela indique qu'il s'agissait sans doute de la même version du texte, et que la différence dans la notice tient à une erreur du catalogueur. Le catalogue de l'abbaye de Vicoigne est organisé de manière à ce que les textes d'un même auteur soient rassemblés, or à cause du classement alphabétique, la version appelée *Galenii Isagoge* se retrouve isolée des autres. Ce type d'erreur paraît anodin,

¹³⁰ Jacquart Danielle, Micheau Françoise, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1996.

¹³¹ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006, p. 231 et p. 234.

mais il atteste que non seulement le titre de l'ouvrage ne faisait pas forcément consensus, mais cela peut aussi induire des difficultés à retrouver l'ouvrage dans le catalogue pour les moines.

En ce qui concerne le nom de Constantin l'Africain, comme pour Avicenne, la manière de le présenter varie beaucoup d'un catalogue à l'autre, et parfois même au sein d'un même catalogue. Pour reprendre l'exemple précédent à Clairvaux, son origine est présentée pour l'un des manuscrits : « *Theoricam et practicam Constantini Affricani monachi de Monte Cassino* », mais ne l'est pas dans le manuscrit suivant : « *viaticum dicti Constantini Affricani* »¹³². L'inventaire du monastère du Mont Saint-Michel le présente encore d'une manière différente : son nom et son origine sont présentés, mais orthographiés différemment qu'à Clairvaux : « *Constantini monachi Cassinensi* »¹³³. Ces différences au sein des différents catalogues montrent qu'il n'y avait pas de consensus sur la manière de nommer les auteurs, et qu'il n'y avait pas de normes dans la rédaction des catalogues médiévaux, puisqu'un nom peut varier d'une notice à l'autre. Néanmoins, elles ne posent pas de problèmes tant que l'auteur reste identifiable.

D'autres différences mineures peuvent se retrouver dans un même catalogue. Le livre de Johannes de Turrecremata que nous avons déjà évoqué en deuxième partie, est présenté dans deux notices consécutives de deux manières différentes dans le catalogue de l'abbaye du dortoir de Clairvaux : « *De turrecremata Contra principales errores Mahumetis* », « *De turrecremata Super principales errores Mahumetis* »¹³⁴. Ces différences indiquent qu'il n'y avait pas une grande rigueur de la part du copiste dans ce catalogue. Plus loin, on retrouve le même texte à la notice 845 : « *Tractatus contra principales errores Mahumetis* »¹³⁵. Le titre ne laisse pas d'ambiguïté, il s'agit du même ouvrage que précédemment, cependant, cette fois l'auteur n'a pas été mentionné. Ce type d'omission peut amener à des erreurs, car le titre présenté ici

¹³² Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 264-265.

¹³³ Bernard de Montfaucon, « Mss Cod. Monasterii S. Michaelis in periculo maris », *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quae innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis literaturae genus spectantia et notatu digna, describuntur et indicantur*, 1739, p. 1360.

¹³⁴ Vernet André, *La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XII^e au XVIII^e siècle*, t. 1 : Catalogues et répertoires, Paris : CNRS éd., 1979, p. 598.

¹³⁵ Ibid. p. 636.

est assez général, et il pourrait aussi très bien s'agit de l'un des traités écrits par Pierre le Vénérable.

Malgré ces quelques différences et erreurs dans les catalogues, d'une manière générale, les titres sont les mêmes d'un catalogue à l'autre, et les différences dans la manière d'orthographier le nom d'un auteur sont mineures. La plupart du temps, elles ne gênent pas l'identification d'un manuscrit, et n'empêche pas de le retrouver dans le catalogue. Cela explique sans doute que les rédacteurs des catalogues médiévaux n'aient pas été très rigoureux sur cet aspect.

Parfois, les noms des traducteurs sont directement mentionnés dans les catalogues. Dans l'inventaire du catalogue de Vicoigne, il est notifié dans l'un des textes d'Avicenne qu'il s'agit d'une traduction de Gérard de Crémone¹³⁶. Cela s'explique par le fait que Gérard de Crémone signalait dans l'incipit des ouvrages qu'il était le traducteur, et donc que cela a été repris par le copiste, puis par le rédacteur du catalogue qui a consulté l'incipit du manuscrit. En revanche, le catalogue de Vicoigne possède trois autres exemplaires de textes d'Avicenne, pour lesquels rien n'est précisé quant à une quelconque traduction. L'hypothèse la plus probable est celle que les clercs ont noté dans leur catalogue la mention du traducteur si celui-ci était nommé dans l'incipit de l'ouvrage, mais qu'ils ne l'aient pas présenté lorsqu'il était inconnu. Car Gérard de Crémone est l'un des rares traducteurs connus à signer ses ouvrages, ce qui explique que son nom soit toujours présent. Dans le catalogue des manuscrits d'Avignon, on retrouve deux ouvrages de Rhazès¹³⁷. L'un appartient à la bibliothèque du couvent dominicain, l'autre est d'une origine inconnue. Pour le premier, il n'y a aucune mention d'un traducteur dans l'*incipit* du texte, alors que dans le second, Gérard de Crémone est mentionné comme le traducteur. D'après les différences dans l'*incipit* de ces deux manuscrits, il s'agissait de deux traductions différentes d'un même texte. Ainsi, si aucun traducteur n'est mentionné dans le manuscrit appartenant au couvent dominicain d'Avignon, c'est parce que celui-ci n'était pas connu plutôt que par une volonté de masquer le traducteur.

Tous ces exemples nous montrent qu'il n'y avait finalement aucune réticence dans les bibliothèques monastiques à posséder des livres d'auteurs arabes. Les catalogues présentent

¹³⁶ Bondéelle-Souchier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.2 : édition des inventaires, Paris : CNRS éd., 2006, p. 226.

¹³⁷ Labande M. L.-H., *Catalogue général des manuscrits*, t. XXVII : Avignon, 1894.

toujours les auteurs, voir les traducteurs lorsque ceux-ci sont connus, et ne laissent que peu de doutes quant au fait qu'il s'agit d'auteurs arabes.

Conclusion

On peut donc voir grâce à notre étude, que les ordres monastiques ont en général intégré les connaissances issues des transferts culturels au sein de leur monastère. Ainsi, tous les catalogues monastiques que nous avons étudiés et étant suffisamment complets pour être exploités consacrent un fond à la philosophie ou à la médecine. Nous pouvons ainsi affirmer que les monastères ont bien pris en compte ces sciences nouvelles.

En revanche, leur rapport à ces disciplines est différent de celui qui leur est consacré par les universités. On n'y retrouve pas les mêmes disciplines, puisque des sciences comme l'arithmétique et l'astronomie étaient absentes. En ce qui concerne la philosophie et la médecine, seuls quelques textes de base étaient présents, et il est assez rare que les bibliothèques monastiques possèdent des fonds étoffés. Le *studium* des cordeliers de Troyes illustre bien cette différence avec les bibliothèques universitaires, puisqu'il est le seul à présenter un fond plus complet de commentaires que d'œuvres originales.

En ce qui concerne les catalogues, nous avons montré qu'ils pouvaient s'avérer des sources précieuses pour étudier la bibliothéconomie médiévale, non pas uniquement par leur contenu mais par la manière dont ils étaient conçus. Ainsi, la manière dont sont indexées les notices rend compte en général d'une certaine rigueur dans les classements et d'une connaissance de la manière d'organiser les savoirs assez proches de ce que l'on retrouve dans les milieux universitaires contemporains. De même, la manière de présenter les notices peut apporter des renseignements sur la façon dont était perçu un auteur ou une œuvre en particulier, et nous avons pu démontrer qu'il n'y avait à priori pas de réticences (du moins dans les catalogues que nous avons consulté) à la présence de livres d'auteurs arabes dans ces bibliothèques.

Pour finir, il convient de préciser que notre étude ne constitue qu'une ébauche. Les catalogues de l'abbaye de Clairvaux, du Mont Saint-Michel ou encore de Vicoigne, qui constituent la base de notre mémoire, s'avèrent exceptionnellement riche. Si nous avons pu les exploiter pour notre mémoire, il faut se demander s'ils sont réellement le reflet des collections monastiques, où s'ils nous donnent à voir uniquement des cas exceptionnels dans un milieu assez fermé à la culture universitaire en général. Le principal problème vient de l'aspect trop fragmentaires des catalogues qui nous sont parvenus, et du fait que la plupart sont des inventaires tardifs, ce qui empêche de les exploiter pour des études

bibliothéconomiques. Ainsi, la consultation directe des manuscrits en complément avec les différents inventaires paraît le meilleur moyen d'étudier les bibliothèques médiévales.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. Les transferts culturels entre monde musulman et monde chrétien	9
1.1. Le rôle des sciences arabes dans l'essor des universités	9
1.2. L'histoire des transferts culturels	13
2. Sources et méthodes de recherche	21
2.1. Les catalogues.....	21
2.2. Sources et bibliographie	27
2.2.1. Sources manuscrites	28
2.2.2. Sources éditées	28
2.2.3. Bibliographie	29
3. Les transferts culturels dans les bibliothèques monastiques	33
3.1. Les fonds des bibliothèques monastiques	33
3.1.1. Une grande diversité de pratiques vis-à-vis des manuscrits.....	33
3.1.2. La constitution des fonds	37
3.1.3. Le contenu des catalogues	42
3.2. La représentation des sciences médiévales au sein des catalogues monastiques	48
3.2.1. L'absence de la religion musulmane dans les catalogues	48
3.2.2. La Philosophie : la surreprésentation des livres d'Aristote	50
3.2.3. Les fonds de médecine	56
3.3. La bibliothéconomie au travers des catalogues	60
3.3.1. La conception des catalogues médiévaux	60
3.3.2. Les notices des manuscrits	70
CONCLUSION	82
TABLE DES TABLEAUX.....	85
INDEX DES AUTEURS ANCIENS ET MEDIEVAUX.....	86

Table des tableaux

Tableau 1 œuvres d'Aristote présentes dans les catalogues des bibliothèques monastiques	55
Tableau 2 oeuvres de médecine présentes dans les catalogues monastiques médiévaux	59

Index des auteurs anciens et médiévaux

Abélard, 18
Abraham Ibn Dahoud, 11
Adélard de Bath, 10
Al Ghazâlî, 18
Alain de Lille, 53
Albumasar, Abû Ma'shar al-Balkhî, 50, 80
Alexandre d'Alexandrie, 57
Alexandre de Halès, 13, 61
Al-Ghazâlî, 72
Al-Ghâzî, 27
Al-Khwârizmî, 10
Al-Madjûsi, 9, 61, 82
Alphonse X le Sage, 7, 11, 19
Aristote, 5, 7, 11, 12, 13, 14, 23, 24, 27, 42, 43, 47, 48, 49, 51, 54, 55, 56, 57, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77
Arnaud de Villeneuve, 7
Averroès, Ibn Rushd, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 23, 24, 26, 27, 47, 71, 72, 75, 76, 80
Avicenne, Ibn Sînâ, 11, 13, 14, 23, 24, 46, 47, 49, 51, 60, 72, 73, 76, 79, 81, 83, 84
Bernard de Clairvaux, 36, 37, 41, 42, 52
Blanche de Castille, 13
Boèce, 13, 68
Burgundio de Pise, 12
Charlemagne, 68
Constantin l'Africain, 6, 9, 10, 19, 20, 21, 27, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 60, 61, 73, 74, 81, 82, 83
Domingo Gonzalvez, 11
Dominique de Guzman, 38
Euclide, 10
Frédéric de Hohenstaufen, 7, 11, 19
Galien, 9, 11, 12, 20, 27, 46, 49, 60, 61, 73, 74, 82, 83
Gérard de Crémone, 7, 10, 11, 19, 50, 84, 85
Gilbert de La Cousture, 44
Gilles de Rome, 47, 55, 57
Grégoire IX, 13
Guillaume de Moerbeek, 12
Guillaume de Saint-Amour, 56
Hermann de Dalmatie, 7, 40, 52
Hermann l'Allemand, 7, 12
Hippocrate, 45, 49, 61, 83
Hunain Ibn Ishâq, 9, 11, 20, 46, 60
Ibn al-Djazzar, 9, 82
Ibn Tumart, 11
Iohannes Alexandrinus, 20
Isaac Israeli, 46
Jacques de Venise, 12, 18, 43
Jean Damascène, 12
Jean de Salisbury, 36, 43
Jean de Ségovie, 41
Jean Duns Scot, 57
Joannes de Sacrobosco, 47
Johannes de Turrecremata, 53, 84
Louis IX, saint Louis, 13
Mahomet, 40
Marc de Tolède, 11
Maurus de Salerne, 46
Michel Scot, 7, 11
Ovide, 68
Philippe Auguste, 8
Pierre de Virey, 42, 43, 45, 66, 67, 69, 77
Pierre le Vénérable, 5, 6, 7, 21, 23, 35, 36, 37, 40, 41, 52, 54, 84
Plato de Tivoli, 17
Platon, 14
Ptolémée, 7, 11, 47
Quintilien, 48
Raimundus Martini de Sobiratis, 53
Raymond de Tolède, 17
Raymond Lulle, 15, 16
Rhazès, al-Râzî, 11, 27, 50, 61, 80, 85
Robert de Chester, 7, 17, 40
Robert de Torigni, 36, 43
Saint Augustin, 37
Saint Bonaventure, 13, 38
Saint François d'Assise, 38
Sénèque, 48, 71, 72
Siger de Brabant, 14
Thomas d'Aquin, 6, 13, 14, 38, 47, 54, 55, 56, 57, 72
Virgile, 68

RÉSUMÉ

Les XII^e et XIII^e siècles ont vu l'essor de la culture médiévale, avec d'un côté le développement des écoles urbaines et des universités, et de l'autre l'arrivée de nouvelles connaissances issues de traductions arabes en médecine, astronomie, arithmétique et philosophie.

L'objet de ce mémoire est l'étude de la manière dont ont été perçues ces sciences par les différents ordres monastiques médiévaux. Pour ce faire, nous nous sommes focalisés sur les catalogues de bibliothèque de plusieurs monastères, en y étudiant la présence d'ouvrages traduits en langue arabe dans les fonds des bibliothèques. Nous avons aussi tenté à travers la manière dont sont conçus les catalogues d'étudier la bibliothéconomie et le fonctionnement des bibliothèques médiévales.

mots-clés : bibliothèques médiévales, catalogues de bibliothèques, monachisme, sciences médiévales, transferts culturels.

Abstract :

The twelfth and the thirteenth century have seen the rise of the medieval sciences due to the development of the universities and to the arrival of a new knowledge from the Arabic world.

This study focuses on the perception of this new knowledge by the monastics orders, through the libraries catalogues. These catalogues permit to study the presence of these manuscripts in the libraries and give us some clues about the functioning of these libraries.

keywords : medieval libraries, libraries catalogues, monasticism, medieval sciences, cultural transfer.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Bourdilleau Théo.....
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **12 / 06 / 2017**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

